Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION: 1005, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 886 REDACTION:—585, 15ième rue Est

ABONNEMENT: Un an, Canada $2.00 " " Etats-Unis $2.50 " " Europe $3.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

19ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 10 avril, 1929 — No 5

M. Gardiner et l'éducation supérieure

La semaine dernière s'est tenue à Moose Jaw la Convention conjointe de la Saskatchewan Teachers' Alliance et de la Saskatchewan Education Association.

Le discours le plus important et le plus complet en matière d'éducation de la Convention fut sans contredit celui de M. Gardiner, premier ministre de la province et ministre de l'Education. M. Gardiner, dont la compétence n'est pas à démontrer sur ce sujet, exposa on ne peut plus clairement le problème de l'éducation supérieure de la jeunesse de notre province.

Le but principal de son discours fut de prouver que son ministère désire faciliter à toutes les classes de notre population l'accès aux écoles supérieures. L'idée-mère qui inspire et dirige le travail de M. Gardiner est le souci de relever le niveau intellectuel de la masse.

Comment atteindre ce but?

Quand on parle d'éducation, trois catégories de personnes doivent être considérées: les enfants, les maîtresses ou maîtres et les parents. A chaque groupe, M. Gardiner consacra une bonne partie de son discours.

* * *

Les enfants peuvent se classer en deux catégories: les citadins et les ruraux c'est-à-dire les enfants de la ville et ceux de la campagne. Or, dit M. Gardiner, le dernier groupe représente soixante-douze pour cent de notre jeunesse. Cette jeunesse de la campagne, la plus saine et la plus riche d'espoir, est cependant de par sa situation la moins favorisée au point vue éducation. Les rares exceptions qui ont reçu une éducation supérieure ont été dérobées à la terre. Après avoir résidé durant quatre ans dans la ville pour le parachèvement de leur cours supérieur, les jeunes ont perdu le goût du travail agricole et n'ont plus voulu retourner à la terre.

Que faire alors? Continuer une éducation supérieure préjudiciable à l'industrie agricole ou bien se résoudre à garder les fils de cultivateur dans les limites des sciences primaires.

M. Gardiner résout l'objection comme suit: Deux difficultés entravent l'éducation supérieure chez l'enfant de la campagne: l'absence d'école supérieure ou sa situation défavorable (en ville) et le manque de temps dont une partie notable est absorbée par les semailles et la moisson. Pour obvier à ces deux difficultés le gouvernement a créé ces derniers temps et se promet de les améliorer graduellement les cours supérieurs d'hiver où les ruraux peuvent poursuivre leurs études sans discontinuer les travaux de la ferme, puisque ces cours se donnent de novembre à mai.

Pour plus ample avantage, le gouvernement a décidé à la dernière session que plusieurs districts ruraux peuvent se grouper sous un seul bureau de commissaires afin de fournir aux enfants de cette circonscription une école supérieure à proximité de tous et à la portée de toutes les bourses. "Cette législation, dit M. Gardiner, n'est pas obligatoire, mais seulement facultative." (permissive)

Les adultes, qui n'ont pas eu la chance de s'instruire convenablement, nous les encourageons à suivre des cours du soir qui peuvent se donner dans les écoles du village ou de la campagne et durant le jour, lorsque l'école est libre.

* * *

Un problème, qui connaît les chefs, les commissaires d'écoles et les parents, est le changement fréquent des maîtres et maîtresses. Plusieurs causes motivent ce changement. La principale est le souci des instituteurs de se créer un avenir. Notre province est toute neuve, dit M. Gardiner, et chaque jour de nouveaux moyens d'arriver à la fortune se présentent de tous côtés. Aussi un très grand nombre de maîtres et maîtresses se servent de l'enseignement comme d'un tremplin pour atteindre des positions plus lucratives.

L'instabilité du personnel enseignant nuit beaucoup à l'éducation. Il est impossible d'obtenir toute la compétence désirée chez les jeunes très brillants peut-être, mais qui ne sont pas encore passés maîtres dans l'art d'appliquer les principes à la vie pratique, faute d'expérience. Au moment où ils pourraient être des spécialistes dans le métier, ils quittent leur poste. Voilà pourquoi l'on ne rencontre que peu d'instituteurs ou institutrices d'expérience.

Pour remédier à cet inconvénient, dit M. Gardiner, il faut assurer la stabilité du personnel enseignant. Pour obtenir ce résultat il est nécessaire que le salaire soit assez élevé pour que l'instituteur ou l'institutrice puisse vivre convenablement selon son rang social. De plus, il est de simple bon sens que, après avoir dépensé sa vie dans l'enseignement, l'instituteur puisse compter sur un système quelconque de pension. Finalement, si l'on veut affermir le personnel enseignant dans sa profession, il faut faire une sélection judicieuse et ne choisir que ceux qui ont la compétence voulue sans quoi on se voit forcé un jour ou l'autre d'opérer un changement toujours préjudiciable à la formation de l'enfant.

Le gouvernement, affirme M. Gardiner, a promis de déposer sur le parquet de la Chambre, à la prochaine session, un bill contenant un système convenable de pension pour le personnel enseignant. Cette promesse a été sanctionnée par le vote unanime de la Législature. De plus, pour s'assurer de la compétence des instituteurs et institutrices une surveillance stricte doit être établie. Le désir du gouvernement est donc de grossir le nombre des inspecteurs et surtout, ou bien de restreindre davantage leur champ d'inspection. Le gouvernement n'entend nommer à ces postes de vigie que les personnes les mieux qualifiées dans l'enseignement. Afin de donner toutes les chances possibles au personnel enseignant, l'inspecteur devrait voir à ce qu'il y ait un cours supplémentaire pour compléter la formation des instituteurs et institutrices.

Aux parents, M. Gardiner demande de la bonne volonté, de l'union. Que les parents aident le gouvernement qui a une tâche très ardue à accomplir. Dans toutes oeuvres, la coopération est la clef du succès.

* * *

Nous devons féliciter le ministre de l'Education de son désir de relever le niveau intellectuel de notre jeunesse et de son plan d'action, qui a tout ce qui est requis pour réussir. M. Gardiner, éducateur de profession, a saisi du premier coup d'oeil l'importance du ministère de l'Education, voilà pourquoi il en a pris les rênes.

La jeunesse d'aujourd'hui sera le Canada de demain. Donc, de l'éducation de la génération qui pousse dépendent la vitalité de notre peuple et son développement moral, scientifique, industriel, commercial et économique. Le progrès d'un peuple dépend essentiellement de la culture intellectuelle.

Les pays les plus prospères n'ont pas toujours et nécessairement été les plus vastes et les plus fortunés au point de vue matériel, comme les fermiers qui réussissent le mieux ne sont pas toujours et infailliblement ceux qui ont le plus d'arpents de terre et les machines les plus perfectionnées. Mais bien les pays et les fermiers qui ont étudié avant de se lancer dans aucune entreprise. C'est d'ailleurs le cours normal de notre condition humaine. Nous n'avons pas comme Dieu la connaissance de toutes choses. Pour l'acquérir, il faut étudier. L'étude est une loi universelle à laquelle aucun n'échappe, s'il veut se spécialiser dans une carrière quelconque.

Or, si nous voulons que la race demain continue de monter dans les sphères du progrès et de la civilisation, il faut que la jeunesse d'aujourd'hui étudie. Il lui faut une culture supérieure à celle des pionniers qui ont ouvert le pays. Les conditions sont changées. Nous ne sommes plus au temps où un homme avec deux bons bras pouvait se tailler un avenir brillant. Aujourd'hui les bras ne lui suffisent plus; pour conserver son rang social, il lui faut en plus le secours de son intelligence.

Nous reviendrons prochainement sur cette question.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Les Activités de l'A. C. F. C.

LE FRANCAIS EN AFFAIRE

Voici l'époque où, chaque année, nous devons remplir les formules de l'Impôt sur le Revenu. Nous insistons fortement pour que nos Franco-Canadiens exigent des formules françaises et ne répondent qu'en français. La langue française est officielle dans toutes les administrations fédérales. C'est à nous de nous en souvenir et de montrer que nous tenons à notre langue.

On nous a dit à la Convention que le Cartel du blé de l'Alberta refuse de faire imprimer des contrats en français, parce que le Cartel de la Saskatchewan l'avait fait et que nos Franco-Canadiens n'en avaient pas réclamé en quantité suffisante. L'affirmation du Cartel de l'Alberta, telle qu'elle fut répétée à Prince-Albert, est sûrement exagérée, mais il n'en est pas moins vrai que nous péchons gravement sous ce rapport. Pour que nous connaissions les deux langues, nous avons trop de tendances à répondre indifféremment dans une langue ou dans l'autre. C'est une faute grave, et ce sont ces fautes souvent répétées qui détruisent, petit à petit, l'influence que devrait avoir notre langue et, malheureusement, qu'elle n'a plus.

Dans les administrations, même commerciales, on nous fait partout la même réponse: "A quoi bon un service en français, alors que bien peu de vos gens nous en demandent, et que presque tous nous écrivent en anglais."

Débarrassons-nous donc une bonne fois de cette dangereuse habitude et servons-nous de notre langue partout où les circonstances le permettent, et disons-nous bien que les maisons d'affaires auxquelles nous donnons notre argent, préféreront de beaucoup comprendre notre langue que de nous retourner notre argent.

Nous avons l'occasion de mettre immédiatement cette bonne résolution en pratique avec nos formules d'impôt sur le revenu. Le nombre des formules françaises a diminué chez nous depuis quelques années. Nos hommes d'affaires, nos commerçants, nos professionnels semblent être les plus coupables sous ce rapport. Il faut que cela cesse et que dès cette année, toutes les formules remplies par des Franco-Canadiens soient des formules françaises. Nous affermirons ainsi le prestige de notre langue et nous créerons des emplois pour les nôtres peut-être pour nos propres enfants.

LA MOTION SUR L'IMMIGRATION

Nous croyons intéresser les lecteurs du "Patriote", en leur disant qu'une copie de la motion sur l'immigration, votée par la Convention, et mise au point par l'exécutif, a été adressée par notre secrétaire intérimaire à tous les ministres canadiens-français; à MM. Mackenzie-King, C. Dunning, R. Forke, et à M. Taschereau, premier ministre de Québec, ainsi qu'à un bon nombre de députés de Québec.

De plus, cette même motion fut envoyée aux secrétaires de différents cercles, avec prière de la faire parvenir à leurs députés respectifs, et de faire sur eux toute la pression possible pour les amener à considérer cette question, non pas au point de vue britannique, mais au point de vue canadien.

INSTITUTRICES DE QUEBEC

Mlle Rachel Langlois, de Valcourt, Qué., vient de nous arriver pour enseigner dans notre province, après avoir passé avec succès les examens d'anglais prescrits par le gouvernement. Elle enseignera à Sainte-Marthe de Rocanville. C'est un district qui fut représenté à chacune de nos Conventions, malgré la distance, et qui chaque année, paie sa contribution à l'Association des commissaires. Nous souhaitons à cette demoiselle tout le succès possible dans l'enseignement et nous espérons qu'elle se plaira avec nous pour y rester. Plusieurs autres institutrices et institutrices sont attendus, ont été. Cinq nous sont déjà arrivés depuis le mois de janvier.

MONNAIE BILINGUE

Une correspondance de Willow-Bunch félicite le cercle de la Jeunesse Catholique, pour l'attitude qu'il a prise sur cette question de monnaie bilingue, et regrette que d'autres organisations n'en aient pas fait autant. Nous pouvons faire savoir au correspondant que tous les cercles de l'A. C. F. C. ont fait la même démarche il y a près de trois mois. M. Robb a dû recevoir quarante ou cinquante résolutions de nos cercles à ce sujet. Nous avons préféré ne pas en parler dans le "Patriote", parce que notre réclamation n'a rien à y gagner et tout à perdre. Nous avons malheureusement trop l'habitude de crier bien haut tout ce que nous faisons, ce qui n'a d'autres résultats que de donner l'éveil à nos adversaires et de nuire à notre propre cause. Nous regrettons d'être obligés, afin de ne pas être accusés de négligence, de donner des précisions, que nous aurions préféré ne pas rendre publiques.

COMPTE-RENDU DE LA CONVENTION

Dans plusieurs paroisses, les délégués de l'A. C. F. C. ou de l'Association des commissaires ont donné un compte-rendu général des travaux de la Convention et des résolutions qui y furent votées. Cette habitude n'est malheureusement pas assez générale.

Les délégués de l'Association des commissaires se rendent aux Conventions aux frais du district. Un certain nombre des délégués de l'A. C. F. C. reçoivent de leur paroisse une certaine indemnité; ils doivent donc, en justice, dire à ceux qui les ont envoyés ce qui s'est fait, ce qui s'est passé.

En nous plaçant à un point de vue plus élevé, nous prétendons qu'il est du devoir des délégués de faire connaître le plus largement possible, le travail accompli depuis la Convention précédente, les problèmes qui s'imposent à notre attention, les solutions proposées, et par dessus tout la coopération morale et financière que chaque paroisse, que chaque groupe doit apporter à nos organisations.

Ce sont des points qu'on ne peut pas traiter convenablement dans des conversations particulières. C'est pourquoi il est utile de convoquer des assemblées de paroisse devant lesquelles chaque délégué donnera quelques mots d'explication. Il n'est pas nécessaire de faire des discours, il suffit de parler bien simplement, comme on le fait entre amis, en famille.

LE "PATRIOTE"

Notre journal a demandé de l'aide en lui trouvant de nouveaux abonnés, en faisant payer les anciens, et en lui procurant des travaux d'annonce et d'impression. Nous reviendrons sur cette question, mais pour aujourd'hui, nous rappellerons qu'on nous a demandé d'intervenir auprès de la maison Eaton pour obtenir, pour notre journal, des annonces qu'on donne à pleines mains aux journaux anglais, qu'on a accordé à la "Liberté" de Winnipeg, mais que le "Patriote" n'a jamais pu avoir. Ecrivons donc, insistons, menaçons d'acheter ailleurs, s'il le faut, mettons nos menaces à exécution. Nous payons, nous avons le droit d'imposer nos préférences. C'est une question très importante pour notre journal. Allons-y de bon coeur et crions fort, tous ensemble.

CONCOURS DE FRANCAIS

Le secrétariat de l'A. C. F. C. commence actuellement l'organisation du concours de français, qui a lieu chaque année, depuis cinq ans. Nous n'insisterons pas sur l'utilité de ces concours. Sur ce point, tout le monde est d'accord. Nos institutrices religieuses ou laïques, nos instituteurs, sont unanimes pour proclamer que ce concours est le plus puissant des stimulants, non seulement pour les élèves mais aussi pour le personnel enseignant. Il faut donc que nous puissions les continuer, mais pour cela, il nous faut l'aide financière de notre population. L'organisation du concours, les frais de timbres, de papeterie, d'expédition, l'impression des diplômes, l'achat des récompenses, tout cela va coûter entre $1.00 et $1,200. L'A. C. F. C. ne peut pas prendre cette dépense à sa charge. L'état de ses finances ne le lui permet pas. Il faut donc que nous demandions l'aide des Franco-Canadiens de notre province.

Une souscription va être ouverte incessamment dans le "Patriote". Les noms des donateurs seront publiés. Nous espérons que notre population répondra comme de coutume, très largement, à l'appel que nous lui faisons.

Nous demanderons, en même temps, à notre personnel enseignant de bien vouloir nous faire parvenir le nombre aussi exact que possible des élèves de chaque grade devant concourir, afin que nous puissions faire préparer la papeterie en conséquence.

Nous insistons également pour que nos comités paroissiaux s'entendent le plus vite possible avec les commissaires d'école pour nommer les surveillants qui devront, le jour de l'examen, se rendre dans chaque école pour veiller à ce que tout se passe dans l'ordre.

Si on voulait apporter une attention spéciale à ces lignes et agir en conséquence, on éviterait beaucoup de travail à un secrétaire qui est déjà surchargé.

NOTULES

Point de religion à l'école

Lors de l'assemblée conservatrice tenue à Moose Jaw dans le but de choisir des candidats conservateurs pour la future campagne électorale, le Dr Anderson, chef de l'opposition, donna un long discours duquel nous extrayons le passage suivant qui résume l'attitude du parti au sujet de la question scolaire:

"Nous sommes pour l'école publique, sans égard à la race et à la religion, où les enfants peuvent étudier, jouer et grandir sans l'influence de la religion."

M. Anderson ne veut pas de religion à l'école!

Panique parmi les divorcés

La décision du juge J.-O. Lacroix, de la cour de session de Montréal, dans le cas de E. Eddy, trouvé coupable de bigamie, cause un émoi considérable dans les milieux anglo-canadiens.

D'après ce jugement, un sujet britannique, marié au Canada, qui va chercher divorce dans un pays étranger et se remarie, est coupable de bigamie et punissable par la loi.

Le savant juge estime que les divorces obtenus en dehors de l'Empire britannique ne sont pas reconnus dans la province de Québec.

Si cette interprétation de la loi s'applique aux autres provinces, tous les divorcés remariés sont passibles d'emprisonnement. Rien qu'en 1928 les gens d'Ontario ont obtenu 548 divorces à Détroit; les provinces de l'Ouest ont aussi un bon nombre de citoyens, qui vont de l'autre côté des lignes faire dénouer le lien matrimonial pour convoler de nouveau.

En marge de la Convention

Historique de l'A. C. E. F. C.

Sa naissance—Son but—Les résultats obtenus—Les problèmes actuels

Discours d'ouverture de la Convention des Commissaires d'écoles, prononcé par M. Raymond Denis, président général de l'Association

Messieurs les Délégués,

C'est avec le plus vif plaisir que je salue, en cette après-midi, la plus nombreuse Convention que nous ayons encore eue dans la province. Je croyais que nous avions atteint un maximum, il y a deux ans, à Regina; mais je m'aperçois que la liste des délégués que me remettaient tout à l'heure les comités des lettres de créances, que nous dépassons aujourd'hui tous les records précédents.

Cette Convention n'est pas seulement un succès, elle est un triomphe, et un triomphe qui fait honneur au groupe et prouve sa détermination bien arrêtée de lutter jusqu'au bout pour la défense de ses écoles.

L'on craignait un échec. La récolte l'an passé avait été désastreuse, l'argent était rare, Prince-Albert était loin. Nos évêques seraient absents probablement et malgré tous ces facteurs décourageants, voilà que les délégués sont accourus de partout, de toutes les extrémités de la province, parcourant des distances énormes pour venir proclamer à la face de tous leur volonté de rester fidèles à leur race et à leur foi en servant leur pays.

Il a suffi qu'un vent de fanatisme passât sur la province. Il a suffi qu'un groupe d'agitateurs menaçât notre langue et nos droits scolaires pour que de partout la race se lève toute entière et jetant sur Prince-Albert des centaines de délégués, proclame par leurs voix sa volonté de vivre dans un pays qui est le sien et pour lequel elle a versé son sang.

Merci à vous, délégués de toute la province, de toutes les paroisses. Vous apportez ici la réponse de notre groupe à ceux qui, comme il a a dit un, rêvaient de nous détruire et de réduire notre langue à l'esclavage.

Aussi longtemps qu'une race peut compter sur de pareils dévouements elle ne mourra pas. L'héroïsme de ses enfants lui assure l'immortalité. C'est un spectacle grandiose que vous offrez aujourd'hui à tous les groupes de langue française du Dominion. Vous restez à la hauteur de votre réputation.

Quant à moi, je suis amplement payé du travail que je me suis imposé pour organiser cette Convention par le succès qu'elle remporte. C'est la plus magnifique récompense que je pouvais espérer.

Vous allez, j'en suis sûr délibérer dans le calme. Vous ne laisserez pas les passions, ni les animosités personnelles, compromettre la dignité de vos séances. Vous saurez oublier que si parfois nous sommes divisés, nous sommes toujours unis sous le même drapeau dès qu'on touche à nos écoles.

Par les résolutions que vous voterez, vous irez dire à toute la province votre volonté de travailler au développement de nos écoles et de vivre en harmonie avec toutes les races en respectant les droits et les aspirations des autres, comme nous voulons qu'on respecte les nôtres. Par votre conduite, par votre calme, par la modération de vos résolutions, vous obligerez nos amis de langue anglaise à faire une comparaison entre nous et ceux qui profitent de chaque Convention pour déclarer la guerre à tout le monde. Cette Convention qui est déjà un triomphe par le nombre de ses délégués sera aussi un triomphe par les résultats qu'elle obtiendra.

Pourquoi faut-il qu'une ombre vienne planer sur ce succès et gâter en partie la joie que nous en éprouvons, de vous parler de l'absence de nos évêques. Pour la première fois peut-être, depuis que nous tenons des Conventions, ils ne sont pas ici et l'on sent comme une

(Suite à la page 2)

Le premier ministre répond à ses critiqueurs

Lors de l'assemblée libérale, tenue à Saskatoon la semaine dernière, M. Gardiner donna un magnifique discours duquel nous publions quelques extraits.

Sur la question de l'éducation, l'orateur référa à la résolution du parti conservateur concernant l'usage d'emblèmes et de costumes religieux dans les écoles, disant qu'il n'y a pas une seule autre province, dans tout le Dominion, qui ait une telle loi dans ses statuts. Bien plus, il n'y a que deux provinces du Canada entier, qui aient jamais tenté de se servir de la loi pour prohiber ces sortes de choses. L'une est le Nouveau-Brunswick qui prétendait que les emblèmes ne devaient être vus dans aucune école publique, mais il ne voulait pas dire, par là, le port des habits religieux dans les écoles. Dans l'Ontario, on avait un règlement disant que les emblèmes ne pouvaient être portés dans les écoles séparées mais les conditions de cette province sont quelque peu différentes de celles de la Saskatchewan.

QUATRE VINGT DIX SEPT POUR CENT DANS LES ECOLES PUBLIQUES

Dans la province de la Saskatchewan, on trouve une proportion de 3 pour cent des enfants dans les écoles paroissiales et les écoles séparées fermées. Tandis qu'on en voit 97 pour cent dans les écoles publiques. Dans la province d'Ontario, on l'on compte 10,000 instituteurs ou institutrices, on voit 1,075 religieux ou religieuses dans les écoles. Ici, cette province, sur un total de 1,320, on ne rencontre des religieuses que dans 42 districts. Soit, 153 religieuses sur un personnel enseignant de 8,000, donnant une proportion de une religieuse par 54 instituteurs ou institutrices; tandis qu'en Ontario, on en trouve une sur 10. Au Manitoba, où il n'y a que des écoles publiques, la proportion est de une sur 46. Dans l'Alberta, les classes sont à peu près comme en Saskatchewan.

S'il est une province dans tout le Dominion où telle législation puisse être considérée comme n'étant pas nécessaire, à cause des conditions mêmes de cette province, c'est bien la Saskatchewan. L'orateur dit ensuite quels efforts on a fait dans la province d'Ontario pour introduire le système des écoles nationales, telles qu'elles existent aux Etats-Unis, et combien le Bishop Strong s'y opposa, prétendant que la méthode britannique était également bonne; que c'était en même temps un des principes fondamentaux de leurs écoles que la religion y fût enseignée. Il persuada la population de l'Ontario, et sur cette base furent édifiées en principe, les écoles séparées dans

(Suite à la page 5)

Historique de l'A.C.E.F.C.

(Suite de la première page)

[illegible]

(Suite à la page 3)

HONORIUS ROY

Entrepreneur général

Fournit les plans à prix réduits

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

Riverside Funeral Home, Ltée

Coin 1ère Avenue Ouest et rue de la Rivière.

(161 rue de la Rivière)

Service de jour et de nuit.

Jas. Sayewright, Gérant

Prince-Albert— Téléphone : 2537

Qu'une autre vague de froid ne vous prenne pas avec un carré à charbon vide.

Téléphonez aujourd'hui pour le

CHARBON Rosedale

Gardera votre maison chaude pendant les froids les plus sévères.

McDiarmid Lumber COMPANY, LTD.

Téléphone: 2733

PRINCE-ALBERT - SASK.

J. P. DESROCHERS

Entrepreneur en Construction

[illegible]

EDMONTON [illegible]

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Docteur J. D. TRUDELLE

DIPLOMÉ EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAMART DE PARIS.

Ancien élève de l'Hôpital Necker et Broca, Paris.

Ex-Interne en Chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Québec, 1913-1914.

Ex Assistant à la Clinique Chirurgicale de l'Université Laval.

Chirurgien de l'Hôpital Général No. 6 pendant la Guerre, 1915-1919.

Ex-Chirurgien Spécialiste pour Maladies de la femme, Hôtel-Dieu, Université Laval.

Chirurgien décoré par le Gouvernement Français pendant la guerre.

ADRESSE DU BUREAU

2031—12ième Avenue

REGINA, SASK.

Téléphone—2182 et 2183.

Fondée en 1891

Tannerie: 1794 rue Iberville

Dumont, Lalonde & Cie Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

Tanneurs et Corroyeurs

BUREAU ET FABRIQUE

45 à 49 Carré Victoria

MONTREAL, QUÉBEC

JOHN DAISLEY

PLOMBIER, EXPERT EN CHAUFFAGE

Réparations faites promptement.

Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs.

Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage.

111, 12ième RUE OUEST,

Téléphone 2201. Prince-Albert

Réparations au Printemps

Nous avons un entrepôt considérable de matériaux de construction et de réparations. Il est maintenant le temps d'examiner votre toiture. Nous avons en stock assez [illegible] de matériaux à couverture ou à toiture que nous vendons à des prix très raisonnables.

Téléphone: 2275

North Star Lumber Co., Limited

[illegible]

Prince-Albert - Sask.

J. P. HEPBURN, Gérant.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE et de TEINTURE adressez-vous à

HENRI MELIS

48, 10ième RUE OUEST

Téléphone 2004

MAISON BELGE

TRAVAIL SOIGNÉ

LAVAGE À SEC.

Prix Modérés

PRINCE-ALBERT - - SASK.

J. L. GUAY

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Gravelbourg et Ste-[illegible]

EN CONSTRUCTION

[illegible]

ÉGLISE

[illegible]

The Prince Albert Mfg Co. Limited

Faites pour des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.

Ameublement d'Églises, de magasins et de bureaux.

Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.

TÉLÉPHONES

Jour, 2275 Nuit, 2013

[illegible]

SMITH AUTO ELECTRIC

[illegible]

PRINCE-ALBERT

E. ALBIEZATI

RÉPARATIONS DE CHAUSSURES

[illegible]

[illegible] PRINCE-ALBERT

Chaque jour à Prince-Albert

des vendeurs de paires de chaussures qui pourraient être utilisées pour un plus long service, sont mises de côté. Si vous calculez la somme énorme gaspillée de cette manière, vous trouverez cela ridicule.

Avec notre méthode scientifique et nos machineries modernes, nous réparons vos vieilles chaussures qui vous donneront une satisfaction garantie. Vous bénéficierez d'une valeur énorme de confort et de service pour chaque sous que vous dépenserez ici.

Nous réparons les patins !

W. G. MOUNSELL

Prince-Albert - Saskatchewan

[illegible]

Représentant:

C. J. BROSTROM, C.L.U.

[illegible]

Pourquoi se faire opérer ?

Faites usage du merveilleux purificateur,

HEPATOLA

Il corrige les dérangements du foie et de l'estomac.

Manufacturier :

MRS. GEO. S. ALMAS

230—4ème Avenue Sud

Boîte 1073 Saskatoon, Sask.

Dept. P. L. 475 Boîte Postale

912 Avenue Centrale Tél. 2736

VENEZ VOIR NOTRE GRAND ATELIER DE NETTOYAGE À SEC !

Star Dry Cleaners and Tailors

Travail fait en 24 heures. Nettoyage de fourrures une spécialité.

Prix spécial sur toute réparation.

Téléphonez-nous et notre camion ira vous voir.

Travail garanti.

PRINCE-ALBERT. SASK.

TANNERIE DE NORTH BATLEFORD

La maison de commerce par correspondance de la Saskatchewan enregistrée.

Quartiers généraux pour l'Ouest des robes de carriole.

TANNEUR ET MANUFACTURIER GÉNÉRAL

Robes de carrioles, à l'épreuve des intempéries, en peaux de boeuf ou de cheval, garanties pour 20 ans.

Ne vendez pas vos peaux à des prix ridicules, faites les tanner et vous en retirerez la pleine valeur.

Encouragez vos industries de l'Ouest.

LA TANNERIE DE NORTH BATTLEFORD

W. O. NORMANDIN, Prop. NORTH BATTLEFORD, SASK.

SANTÉ de la MÈRE

La naissance d'un enfant enlève toujours à la mère une partie considérable de sa vitalité. Quand les maternités se répètent fréquemment, une femme ne peut pas compenser suffisamment pour les forces qu'elle subit et ses forces s'altèrent bientôt.

Si on ajoute les fatigues qui s'ensuivent, les longues veilles, les soucis constants, le surmenage souvent inévitable l'on comprend que la santé d'une mère puisse être compromise parfois sérieusement. Heureusement, la mère ÉPUISÉE, DÉCOURAGÉE, SOUFFRANTE, a les

PILULES ROUGES

pour restaurer vite ses FORCES, se faire du SANG, tonifier son SYSTÈME en général.

[illegible] Mme A. Dubois, 6, Brewster, Sherbrooke, P.Q.

Pilules ROUGES partout ou par la poste 50c la boîte, ou 3 pour $1.25

Méfiez-vous des imitations en exigeant les Pilules ROUGES

ÉCRIVEZ pour notre jolie brochure GRATUITE "Santé des Enfants" illustrée par [illegible]

[illegible] CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE LTÉE, 1570, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL

EVANGILE

LA PASSION DE N.-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

(S. Mt., XXVII, 62-66.)

Le lendemain, jour du Sabbat, les Princes des prêtres et les Pharisiens s'étant réunis, allèrent trouver Pilate;

"Seigneur, lui dirent-ils, nous nous sommes souvenus que ce séducteur a dit: 'Après trois jours, je ressusciterai.' Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent enlever son corps, et ne disent au peuple: 'Il est ressuscité d'entre les morts.' Cette dernière imposture serait encore pire que la première."

— Vous avez des gardes (1), dit Pilate, allez et surveillez-le comme vous le savez."

Ils s'en allèrent, fermèrent soigneusement le sépulcre (2), apposèrent les scellés sur la pierre et placèrent des gardes (3).

(1) Les rigides observateurs de la loi qui faisaient un crime à Jésus de guérir le jour du Sabbat, ne sont pas retenus par la solennité du grand sabbat, dès qu'il s'agit de satisfaire leur haine contre la dépouille de leur Victime.

(2) Les Grands-Prêtres avaient une garde à leur disposition pour le service du Temple; Pilate les autorise à s'en servir pour leur dessein. Ils veut que le Gouverneur est libre de saisir d'instrument à la haine de ces prêtres juifs. Il ne veut plus s'occuper d'une affaire à laquelle il a été mêlé malgré lui, et qui ne lui laisse que des remords et des ennuis.

(3) Après s'être assurés, bien entendu, de la présence du corps de Jésus.

(4) Les soldats qui devaient prendre une faction, était gardé de pas par la loi romaine.

Le chemin de fer rendu à Churchill

Winnipeg. — Les constructeurs du chemin de fer ont été chargés des rails vers Fort Churchill, port de mer du Manitoba et terminus du chemin de fer de la baie d'Hudson. On a enfin terminé le travail de la pose des rails à la suite de difficultés au cours des longs mois d'hiver.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

LA VOIX DU PAPE

Version française de la Constitution apostolique "Divini cultus" sur la liturgie, le chant grégorien et la musique sacrée.

Nous empruntons à la "Semaine religieuse" de Paris cette version française de la Constitution apostolique publiée dans les "Acta" du Saint-Siège le 4 février:

PIE, évêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, pour perpétuelle mémoire.

L'Eglise a reçu du Christ, son fondateur, la charge de veiller sur la sainteté du culte divin. Il lui appartient donc — tout en sauvegardant l'essence du Saint Sacrifice et des sacrements — d'édicter tout ce qui assure la parfaite ordonnance de ce ministère auguste et public: les cérémonies, les rites, les textes, les prières, le chant. C'est ce qui s'appelle, de son nom propre, la Liturgie ou "action sacrée" par excellence.

La liturgie, en effet, est une chose sacrée. Par elle nous nous élevons jusqu'à Dieu et nous lui sommes unis; nous professons devant lui notre foi, nous nous acquittons envers lui d'un grave devoir de reconnaissance pour les bienfaits et les secours qu'il nous accorde et dont nous avons un perpétuel besoin: de là une certaine connexion entre le dogme et la liturgie, comme aussi entre le culte chrétien et la sanctification du peuple. Aussi le pape Célestin Ier estimait-il que la règle de la foi est exprimée dans les vénérables formules de la liturgie. Il disait en effet: "Que la loi de la prière détermine la loi de la croyance. Car lorsque les chefs des saintes assemblées s'acquittent de leurs fonctions en vertu de la délégation qu'ils ont reçue, ils plaident devant la clémence divine la cause du genre humain et ils prient et ils supplient avec l'Eglise tout entière qui unit ses gémissements aux leurs."

Ces communes supplications, appelées d'abord "œuvre de Dieu" — "opus Dei", puis "office divin", "officium divinum", — comme une dette dont nous sommes quotidiennement redevables envers Dieu, avaient lieu jadis de nuit et de jour, et de nombreux chrétiens y prenaient part. Et c'est merveille de constater, dès l'antiquité même, combien les mélodies naïves qui ornaient les prières sacrées et l'action liturgique contribuaient à favoriser la piété du peuple. Dans les vieilles basiliques en particulier, où l'évêque, le clergé et les fidèles chantaient, en alternant, les louanges divines, les chants liturgiques ont contribué pour beaucoup — l'histoire l'atteste, — à amener un grand nombre de barbares au christianisme et à la civilisation. Dans les temples, les adversaires de la foi catholique apprirent à connaître plus à fond le dogme de la communion des Saints. Ainsi l'empereur arien Valens, frappé comme d'une stupeur immense devant la majesté du divin mystère célébré par saint Basile, tombait en défaillance; ainsi, à Milan, les hérétiques reprochaient à saint Ambroise de fasciner les foules par les chants liturgiques, ces chants qui frappèrent Augustin lui-même et lui inspirèrent la résolution d'embrasser la foi chrétienne. Plus tard, dans les églises, où de presque toute la cité se formait un chœur immense, artisans, ouvriers du bâtiment, peintres, sculpteurs, gens d'études eux-mêmes, s'imprégnaient, grâce à la liturgie, de cette connaissance des choses théologiques qui aujourd'hui brille sur tout d'éclat dans les monuments du moyen âge.

On comprend dès lors pourquoi les Pontifes romains ont apporté tant de sollicitude à défendre et à sauvegarder la liturgie et pourquoi le même soin minutieux qu'ils mettaient à exprimer le dogme par des formules exactes, ils l'ont appliqué à établir, à défendre et à sauvegarder de toute altération les lois sacrées de la liturgie. On le voit aussi, c'est la raison pour laquelle les saints Pères ont recommandé par leurs paroles et leurs écrits la liturgie sacrée (la loi de la prière), et le Concile de Trente a voulu qu'elle fût exposée et expliquée au peuple chrétien.

De nos jours, Pie X, il y a vingt-cinq ans, dans les règles promulguées par son "Motu proprio" relatif au chant grégorien et à la musique sacrée, s'est proposé avant tout d'abord de réveiller et d'alimenter dans le peuple l'esprit chrétien, écartant avec sagesse tout ce qui ne conviendrait pas à la sainteté et à la majesté de nos temples. Les fidèles, en effet, se réunissent dans le lieu saint pour y puiser la piété comme à sa source principale, prenant une part active aux vénérables mystères de l'Eglise et aux prières publiques et solennelles. Il importe donc grandement que tout ce qui sert d'ornement à la liturgie soit réglementé par certaines lois et prescriptions de l'Eglise, afin que les arts, ainsi qu'il convient, contribuent au culte divin comme de très nobles serviteurs. Les arts, utilisés dans les églises, n'en éprouveront aucun dommage, bien plutôt ils y trouveront à coup sûr un accroissement de dignité et d'éclat. C'est ce qui est arrivé à merveille pour la musique sacrée; partout où les règles édictées ont été appliquées avec soin, on a vu revivre la beauté de cet art exquis et refleurir largement l'esprit religieux; c'est que le peuple chrétien, plus profondément pénétré du sens liturgique, s'est mis à participer plus activement et au rite eucharistique et à la psalmodie sacrée et aux supplications publiques. Nous l'avons Nous-même expérimenté avec satisfaction quand, la première année de Notre pontificat, un chœur nombreux de clercs de toute nation rehaussa par le chant des mélodies grégoriennes la messe solennelle que Nous célébrions dans la Basilique vaticane.

Nous devons le déplorer ici: en certains endroits ces règles très sages n'ont pas été complètement appliquées; aussi n'en a-t-on pas recueilli les fruits espérés. Nous le savons parfaitement: quelques-uns ont prétendu que ces règles, pourtant promulguées solennellement, ne les obligeaient pas; quelques autres, après s'y être soumis, se sont peu à peu montrés complaisants pour un genre de musique qu'il faut absolument écarter des églises; enfin, en quelques endroits, particulièrement pour la célébration solennelle de centenaires de musiciens illustres, on a pris occasion de faire exécuter dans le temple des œuvres, très belles sans doute, par elles-mêmes, mais qui, étant nuisibles à la sainteté du lieu et de la liturgie, ne devaient pas être jouées dans les églises.

Mais pour que le clergé et le peuple obéissent plus consciencieusement aux règles et prescriptions qui doivent être observées religieusement et inviolablement dans l'Eglise universelle, il nous a plu d'y faire ici quelques additions. Nous appuyant sur l'expérience de ces vingt-cinq dernières années. Et Nous le faisons d'autant plus volontiers que cette année Nous célébrons, non seulement, comme Nous l'avons dit, le souvenir de la restauration de la musique sacrée, mais aussi la mémoire de l'illustre moine Guy d'Arezzo. Celui-ci — voici à peu près neuf cents ans — vint à Rome sur l'ordre du Pape et fit connaître son ingénieuse invention grâce à laquelle les chants liturgiques, transmis depuis l'antiquité, furent facilement divulgués et pour l'utilité pour l'honneur de l'Eglise et de l'art lui-même, conservés sans altération pour les générations à venir.

Au Palais de Latran, où jadis S. Grégoire le Grand, après avoir rassemblé, ordonné et accru le trésor des mélodies sacrées, héritage et souvenir des Pères, avait si sagement fondé sa célèbre Schola pour perpétuer la vraie interprétation des chants liturgiques, le moine Guy fit l'expérience de sa merveilleuse invention, en présence du clergé romain et du Souverain Pontife lui-même. Le Pape approuva pleinement et loua comme il le méritait ce nouveau procédé qui, grâce à lui, se propagea peu à peu au loin et fit faire à tous les genres de musique des progrès considérables.

(A suivre.)

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve un bon conseil à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone: 2582
PRINCE-ALBERT. SASK.

DR LEO LANGLOIS
MEDECIN-CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Chicago
Traitements électriques et aux rayons Ultra-Violets. Maladies de la femme.
Bureau:—Théâtre Empress Tél. 2168
Résidence: 203 Edifice Carlton Tél. 2107
PRINCE-ALBERT SASK.

[illegible]
Dr J. P. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN
[illegible]
SASKATOON SASK.

Frederick J. O'Leary, B. Sc.
University of [illegible]
ARCHITECTE LICENCIE
201, Willson Lodge
REGINA, SASK.
J.-E. P. O'LEARY, [illegible]

DAVIS FRASER & DAVIS
Avocats Procureurs, Etc.
Hon. T. C. Davis, K.C.
C. S. Davis, LL.B. H. J. Fraser
Chambre 6 Masonic Temple.
PRINCE-ALBERT. SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA SASK

A. C. MARCH & CIE
Procureurs, Avocats et Notaires
A. C. MARCH, B. A.
McDonald Block, Prince-Albert
F. J. BOUCKLER, B. A.
Rosthern. Sask.

[illegible]
P. H. BOUTHILLIER
Associé avec E. J. Tonkin
Architectes
Ornements d'Eglise
[illegible]
1802 Rue Cornwall. REGINA.

[illegible]
Dentistes
[illegible]
TELEPHONE 2582
PRINCE-ALBERT SASK.

JOHN G. DIEFENBAKER
M. A., LL.B.
Avocat, Notaire
CHAMBRES 1 et 2
[illegible]
PRINCE-ALBERT. SASK.

A LOUER

Dr M. KANIGAN, D.C.
CHIROPRACTICIEN
[illegible]
Heures de bureau: 10-12, 2-5 ou par appointement.
TEL. Bureau 2718 [illegible]
[illegible]

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La cathédrale, le presbytère et l'école paroissiale de Gaspé incendiés

Québec. — Gaspé a été le théâtre d'une conflagration désastreuse; la cathédrale, le presbytère, l'école paroissiale que dirigent les religieuses du Rosaire et une habitation, celle de M. Charles Lindsay, percepteur du revenu, ont été rasés. Au péril de sa vie, Sa Grandeur Mgr Ross a réussi à arracher aux flammes les Saintes-Espèces. On a réussi à sauver une partie des ornements sacerdotaux et du mobilier de l'évêché.

L'incendie a commencé dans la maison de M. Lindsay. On en ignore absolument la cause. On estime les pertes à $150,000.

Le "Patriote de l'Ouest" offre ses plus sincères sympathies à S. G. Mgr Ross, dans la cruelle épreuve que vient de lui envoyer la divine Providence. Dieu se plaît à éprouver les siens.

Eglise et couvent incendiés

Québec. — La foudre a détruit l'église de Saint-Paul de Montmagny, comté de Montmagny.

L'incendie s'y passa, les assistants on put sauver les Saintes-Espèces, chose impossible pour l'église.

La paroisse, fondée en 1868 et qui compte 1400 fidèles, avait une église évaluée à $100,000, laquelle a été rasée par les flammes. Quant au couvent, qui date de 1880, il avait coûté $25,000. Il a été aussi incendié.

L'Eglise catholique de Windthorst rasée par le feu

Windthorst, Sask. — L'église catholique de Windthorst et tout son contenu ont été incendiés. Le R. P. Habets, O. M. I., curé, risqua sa vie pour sauver les Saintes-Espèces. Comme il se précipitait hors du temple, portant le Saint Sacrement, le toit s'écroula. On croit que le feu a été allumé par le charbon de bois de l'encensoir qui avait servi à la grand'messe.

L'église de Saint-Norbert, la proie des flammes

Winnipeg, Man. — L'église catholique de Saint-Norbert, près de Winnipeg, l'une des plus anciennes de l'Ouest, a été détruite par un incendie, lundi dernier. Cette église fut construite en 1881. Les causes du feu sont inconnues. La somme des pertes se chiffre à $60,000.

Mort du cardinal Lucidi

Rome. — Son Eminence le cardinal Evaristo Lucidi est décédé à la suite d'une broncho-pneumonie qui suscita une attaque cardiaque et l'influenza; il était âgé de 62 ans.

Le Sacré Collège se trouve maintenant composé de 33 Italiens et de 33 étrangers.

Le cardinal Lucidi était né à Montefranco, diocèse de Spolète, le 21 octobre 1866, avait été créé cardinal le 20 décembre 1923, et avait reçu le chapeau le 23 décembre suivant avec le titre de Saint-Adrien au Forum, dont il prenait possession le 8 juin 1924.

L'ambassadeur des Etats-Unis en France est mort

Paris. — M. Myron-T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, est mort à l'âge de 75 ans. Il a succombé à une syncope causée par une légère bronchite. Le jour des funérailles de Foch, il avait marché au-delà dans le cortège, de Notre-Dame aux Invalides. M. Herrick avait été ambassadeur à Paris une première fois de 1912 à 1914. Il avait été renvoyé en France en 1921 et on le considérait comme un admirable représentant de son pays.

Le retour des religieux

Paris. — L'adoption par la Chambre des députés de neuf projets connus sous le nom de lois religieuses est saluée comme un triomphe qui pourra briser la force des groupes qui combattent le gouvernement Poincaré.

Le vote de deux des neuf projets de loi restaurant les privilèges et légalisant le retour en France des ordres religieux expulsés a été posé comme une question de confiance. La Chambre, par un vote de 329 à 252 a approuvé la politique du gouvernement. Plus tard, la Chambre donna un nouveau vote de confiance à M. Poincaré en rejetant, par un vote de 319 à 245 une motion de la gauche.

La presse française commente favorablement l'action de la Chambre française, disant que l'attitude anticléricale de l'opposition radicale-socialiste a échoué devant la suite majorité dont dispose le premier ministre Poincaré. On dit également que ces derniers votes ont prouvé que la force de l'opposition n'existe plus. Certains disent que la campagne électorale entreprise contre Poincaré doit maintenant être considérée comme une chose du passé. Ceci montre aussi, à la satisfaction du public, que la propagande radicale compte peu pour les Français qui, devant les tendances bolchévistes de certains groupes de la gauche, s'éloignent de plus en plus de la politique radicale.

Mise en liberté de 27 religieuses mexicaines

Mexico. — Vingt-sept religieuses arrêtées dans les environs de la ville d'Aguascalientes sur accusation de mener la vie de couvent, ont été relâchées de prison les ayant été averties que leurs prétendues pratiques sont contraires aux lois des religions mexicaines. Un prêtre, arrêté avec elles, a été retenu pour enquête.

Le niveau des instincts des sires n'est peut-être pas plus médiocre à présent qu'autrefois. Mais les intelligences, certainement, sont plus décrues, chacun décrétant à sa guise le bien et le mal, en sorte que le mal prend, comme il veut, la figure du bien. L'essentiel est donc de restaurer des notions justes.

(Paule Bourget.)

Les clients sont ce qu'ils sont, et non ce que nous voulons qu'ils soient.

GRATIS. INOXYDABLE. MAIS VRAI

[illegible]

EX CIE. DE COMMERCE PAR LA POSTE

[illegible]

VICTOR MATHIEU, N. P.
Notaire de Cinq Diocèses.
PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS
(sans hypothèque sur les immeubles)
aux Diocèses, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.
BUREAU: 96, RUE ST-JOSEPH QUEBEC.
Téléphone: 2-3307 et 2-6603

CHURCH SUPPLIES WHOLESALE Limited
Angle 114ième Rue et Avenue Jasper
Boite Postale 775. EDMONTON, ALTA.
J. CHATAIN, gérant—Autrefois gérant du Rayon d'Articles Religieux de la Maison Beullac.
IMPORTATEURS DIRECT D'ARTICLES RELIGIEUX, CHASUBLERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, STATUES, CHEMIN DE CROIX, ETC.
Assortiment des plus variés à prix très modérés.
Nous garantissons satisfaction. Très beaux choix d'Articles pour Première Communion.

Avis aux Municipalités
Nous avons en main 25 cloches pour les appels en cas d'incendie.
Nous pouvons sur demande faire les installations de ces cloches. Nous en avons de différents poids et différents prix, à partir de $[illegible] jusqu'à $[illegible].
C. EMILE MORISSETTE LIMITEE
[illegible] RUE LATOURELLE QUEBEC

Les Lithinés du Dr Gustin
procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime
Alcaline -- Lithinée -- Pétillante -- Digestive
SONT SOUVERAINS CONTRE:
Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin
Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 pintes de [illegible]
PRODUIT DE FRANCE
Prix 65c. Franco par poste sur réception du prix
En vente dans toutes les pharmacies
La Cie Canadienne des Agences Modernes [illegible] rue Notre-Dame, Montréal

COUVENT DU SAINT-ENFANT-JESUS
sous la direction des
SOEURS DE L'ENFANT-JESUS DU PUY
RUE YORK, [illegible] NORTH BATTLEFORD, SASK.
Le programme d'études de l'Instruction Publique de la Saskatchewan est suivi dans tous les cours. On enseigne le français dans toutes les classes.
Les élèves de musique sont préparées aux examens du Conservatoire de Toronto.
On reçoit des jeunes filles, les jeunes garçons sont admis aux cours primaires jusqu'à l'âge de douze ans.

En Saskatchewan

La volonté de rester bien unis

Le dernier numéro du "Patriote" nous apporte le récit de la dernière convention de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, tenue à Prince-Albert, durant la dernière semaine de mars. M. Paul Chénier conclut l'article où il fait ses commentaires sur la convention par la phrase significative: "L'impression dominante qui reste de cette convention de l'A. C. F. C. c'est la volonté de rester bien unis..."

Voilà la phrase la plus consolante qui pouvait être dite. Si la devise de la petite Belgique: "L'union fait la force", a été remarquablement justifiée par la survivance de cette nation au milieu de difficultés et de périls qui semblaient devoir la pousser fatalement vers sa perte, elle le sera aussi de ce côté-ci de l'Atlantique.

Les catholiques de langue française de la Saskatchewan gardent la volonté de rester unis. Que pouvons-nous espérer de mieux, de plus consolant et de plus rassurant?

* * *

Déjà les progrès de ce vote sont très apparents. La volonté inébranlable de nous ignorer, de nous écraser, qui s'est manifestée dans les lois tend à s'atténuer sensiblement. Même dans les coins des plus fanatiques on trouve, sinon chez les gouvernants, des gens qui ont ouvert les yeux au point de nous étonner par leur bienveillance.

Le fait de vivre, ou plutôt de survivre pour nous a été pour eux la grande leçon. On ne pouvait s'empêcher de nous voir agir. Nos actes ont parlé pour nous. Et les actes ont une [?] éloquence: ils n'éblouissent pas mais ils convainquent.

Et puis, il existe des gens pour qui vivre est le premier des arguments: "il n'y a pas moyen de s'en débarrasser" semblent-ils dire. Eh bien, arrangeons-nous pour vivre ensemble.

* * *

Seuls les Canadiens français ne sont pas de mauvais coucheurs, pas plus dans l'Ouest qu'ailleurs. Les conditions étaient particulièrement difficiles dans les prairies. Avec leur volonté [?] ils se sont attachés de demeurer à y faire face. Cette entreprise si ardue de mettre pratiquement sur pied toute une organisation de commissaires, ils l'ont réussie d'une manière si naturelle qu'elle semble facile; et les sacrifices qu'elle leur impose sont si vaillamment supportés que les tiers ne peuvent pas les soupçonner.

Dans ce rapport on ne saurait trouver rien de plus touchant que le rapport des inspecteurs d'écoles de l'A. C. F. C. Quand ils marchent dans les sentiers du bien et des œuvres efficaces avec ce tranquille héroïsme, il ne se rencontre pratiquement pas d'obstacles insurmontables. Ces militants d'une sainte et noble cause, ces ouvriers infatigables d'action catholique et française contre les préjugés, le représentant de Monseigneur de Prince-Albert et Saskatoon assurait irrésistiblement vers la victoire: il leur [?] avec eux.

* * *

Esprit de concorde, d'union, de respect mutuel.

C'est l'esprit qui règne dans la province de Québec.

C'est l'esprit que les nôtres s'efforcent de faire régner dans tous les endroits du Canada où ils vivent en force.

Ils y parviendront en continuant dans la voie où ils sont entrés et que le Saint-Père a consacrée de sa bénédiction au commencement du dernier congrès.

Jules DORION.

("L'Action catholique.")

Echo d'une convention

La convention de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, tenue à Prince-Albert, a, à en juger par les rapports du "Patriote de l'Ouest" a été un succès et par le nombre des délégués et par la vitalité déployée et par les personnalités qui y prirent part.

Il faut souligner le discours de M. Uhrich, ministre de la Santé dans le cabinet provincial. M. Uhrich a parlé de tolérance, de la bonne entente et de l'harmonie qui doit fleurir dans le cœur de tout Canadien.

Après avoir cité une partie du texte le rédacteur au "Droit" continue:

Le discours de M. Uhrich constituerait volontiers un plaidoyer en faveur de l'application, non pas de la lettre, mais de l'esprit de la Confédération.

Avec un plus grand nombre d'hommes, vivant et pratiquant dans la vie publique, les principes qui animèrent Cartier et MacDonald, nous arriverions vite à cette paix, profonde, base indestructible et seule possible de la vraie grandeur du Canada.

Malheureusement ce n'est pas la réalité. Les uns ne vivent ni l'esprit ni la lettre du pacte confédératif; d'autres n'en pratiquent que la lettre. Ceux qui s'animent de son esprit sont le plus petit nombre. — (Le "Droit.")

Historique...

(Suite de la page 1)

tions dangereuses, les délégués surent comprendre la situation et refusèrent de les suivre. Les journaux anglais de Régina publièrent un compte-rendu très sympathique et le "Leader" établit un contraste entre notre Convention si digne, traitant avec calme les questions scolaires et l'attitude de la Convention de la Saskatchewan School Trustees Association, qui avait eu lieu quelques jours auparavant au milieu des cris et des vociférations. Les Grain Growers durant leur convention s'abstinrent, pour la première fois, de toute attaque contre nous. Le ministre de l'Éducation m'adressa une lettre de félicitations. Cette Convention, que l'on craignait, provoqua une magnifique impression dans tous les milieux.

Ensuite ce fut Gravelbourg, en 1920. C'est là que, pour la première fois, nous réclamâmes des visiteurs d'écoles, un concours de français, des diplômes et un secrétaire permanent. On nous prit pour des utopistes. Pensez donc! Mais ce que nous demandions là, c'était presque un département d'éducation en miniature. C'était une dépense de plusieurs milliers de piastres par année. Où donc trouverions l'argent, alors que l'A. C. F. C. ne recevait pas plus de $700 à $800 par année de cotisations?

Plus tard en 1923 ce fut Prince-Albert et en 1925, Régina. A Régina, nous réclamions de nouveau et plus énergiquement encore des visiteurs d'école et notre concours, et dans un discours qui fit sensation, je déclarais, au nom des commissaires, que si l'A.C.F.C. ne mettait pas en pratique les solutions que nous recommandions, nous serions obligés de changer notre Constitution et de nous transporter sur le terrain de l'action. Mais à cette même Convention, l'on m'imposait non seulement la présidence de l'Association des commissaires que j'avais déjà, mais aussi celle de l'A. C. F. C., de sorte que c'était à moi de montrer maintenant que les vœux exprimés depuis plusieurs années par l'Association des commissaires n'étaient pas des chimères, mais pouvaient être réalisés. Dès la première année, en 1925 nous avions notre premier concours de français, et l'année suivante nos visiteurs.

Entre temps, nous collaborions avec l'A. C. F. C. dans toutes les réclamations faites auprès du gouvernement et l'Association des Commissaires demanda énergiquement l'échange de diplômes avec Québec, un programme de français et des livres de bibliothèques.

Le gouvernement nous connaît, il sait que nous existons et le ministre de l'Éducation m'envoyait, cette semaine, une lettre flatteuse que je lirai à la séance de demain soir. A la dernière séance de la législature, alors qu'un certain député parlait d'une résolution votée par la Saskatchewan School Trustees Association, le député de Vonda, M. Hogan, un Irlandais, riposta en disant: "Mais ce n'est pas la seule Association de commissaires qui existe dans la province. Il y en a d'autres, dont il faut tenir compte..." Et le député en question lui répondit: "Vous voulez parler sans doute de la "French Association." "Oui, dit M. Hogan, et aussi de la "German Association", qui toutes les deux ont leur mot à dire dans les questions d'éducation."

Par notre existence même, nous établissons le fait qu'il n'y a pas unanimité dans les solutions proposées par la Saskatchewan School Trustees Association. Nous établissons qu'elle n'est qu'une Association parlant au nom de ses membres, mais n'ayant pas autorité pour parler au nom de ceux qui n'en font pas partie.

Dans le cours de vos séances, on vous demandera si vous êtes d'avis, après douze ans de séparation, de rejoindre cette Saskatchewan School Trustees Association. On vous demandera également si vous êtes d'avis de renoncer à votre existence propre, pour former une Association catholique, composée de tous les groupes catholiques. Ces projets peuvent être soutenus avec de bons arguments et je sais que vous les étudierez soigneusement, mais je vous demande de ne pas traiter à la légère le passé de votre Association et le bien immense qu'elle a accompli et qui ne se serait peut-être pas accompli sans elle. Depuis deux ans, nous avons versé $1200 à l'A. C. F. C. pour la visite des écoles, et notre concours de français. C'est une aide financière qui a puissamment aidé l'Association-mère et qui disparaîtrait avec la suppression de votre Association.

Messieurs, plusieurs autres problèmes importants vous seront soumis. Je sais que vous les étudierez avec votre attention habituelle.

Votre rôle de commissaire est beau, il est important, il est noble. Souvent on ne l'apprécie pas assez. On a dit que l'école était ce que l'instituteur la faisait. C'est peut-être vrai, mais cet instituteur, c'est vous, commissaires, qui le placez, par vos conseils, par votre sympathie, vous pouvez l'aider beaucoup à améliorer son école. Un instituteur ménagé [?] ou découragé ne donnera jamais de bons résultats.

Il fut victime des rhumatismes pendant cinq ans

Cet homme de la Saskatchewan s'est ensuite servi des Pilules Dodd pour les reins

M. Alfred Scott recommande les Pilules Dodd à tous ceux qui souffrent des rhumatismes.

Kennedy, Sask., le 8 avril. (Spéciale)...

Les Pilules Dodd sont devenues le remède pratique pour les rhumatismes, maux de dos et autres maladies provenant des reins. Des milliers d'hommes et de femmes se sont rétablis en prenant les Pilules Dodd pour les reins. Lisez ce que dit M. A. Scott, de Kennedy, Sask.: "Je souffrais des rhumatismes périodiquement depuis cinq ans. J'ai essayé différents remèdes, mais sans résultat. Un ami me conseilla de prendre les Pilules Dodd pour les reins. J'en ai pris cinq boîtes, et je ressentis un soulagement immédiat. J'approuve grandement les Pilules Dodd et les recommande à tous ceux qui souffrent des rhumatismes."

Si vous êtes dans ce cas, procurez-vous dès maintenant une boîte chez votre pharmacien.

Les Pilules Dodd agissent directement sur les reins. Ils sont le vrai remède canadien. Plusieurs les ont essayées et en ont tiré profit.

Impressions de voyage

(Suite)

QUATRIÈME JOURNÉE

Samedi, 26 juin. — Lever de bonne heure, je regarde défiler, sous nos fenêtres, des centaines et des centaines de mineurs. — Où vont-ils? — chaudière à dîner en main, s'enfonçant sous terre, à l'heure où le soleil radieux s'élève dans l'air pur du matin, où les oiseaux gazouillent dans les branches.

6 heures et demie a.m. — Des centaines d'autres mineurs. — Fin du quart de nuit, —

Oh! le beau et sain travail des champs! Oh! l'air libre, sous la voûte du ciel!

Frank est important et joli. A notre arrivée toutes les [?] de la ville, — sans exception, — [?] passent des masses pâles du massif, du lilas et de l'hydrangée, remontant la manière des bois, jusqu'au pourpre des toits.

Nous voici dans l'Alberta. Le sol est très populeux. Partout de gros villages de mines et de chantiers. Que de souvenirs lointains me rappellent ces moulins à scies, ces billots, ces cages de érables et de planches, ces rivières murmurantes, ces cabanes qui [?] à l'ombre des grands bois.

Y en a-t-il des gens sur les chemins! C'est à croire que tout le monde voyage! Partout, aussi, des équipes de travailleurs arrangent les routes. Ils nous regardent passer. Doivent-ils nous trouver chanceux! Nous le sommes!

Windermere. — Dîner à 4 hrs p. m. Le même amateur, dit-on, fait périr son maître. Nous a fait entreprendre une étape de trop! Nous y gagnons un superbe appétit!

Caverne Sinclair. — Avant dans la pierre vive, le chemin se resserre en rochers monstrueux, au-dessus de nos têtes; en bas, un effrayant précipice se creuse en torrent tumultueux. C'est d'une impressionnante grandeur! L'enthousiasme est facile, à qui contemple de tels spectacles.

5 hrs. — Hot Springs. — L'eau qui bouillonne en cascade est de 110 à 118 degrés. Il s'en élève une buée vaporeuse qui noie les abords escarpés!

Le trajet est de toute beauté. Des montagnes! et des montagnes! Des torrents montent du lac, à travers les interstices de la pierre et descendent en blanche écume. Les sommets, couverts de neige, se perdent dans les nuages.

Les chemins, quoique bien gravelés, deviennent de plus en plus difficiles. Nous traversons péniblement une chaîne de montagnes pour retomber dans une autre et remonter encore.

Défense d'excéder 8 milles dans les endroits dangereux, et ailleurs, 15 milles. Partout des affiches: "Go slowly." "Dangerous curve." "Moving, sliding rocks", etc., et les petits drapeaux rouges! suprême signal de danger. — La route en est pavoisée!

La pluie. — Sous une averse battante, nous passons les plus hauts et dangereux défilés. A la "Passe du Nid de Corbeau" vraiment terrifiante, j'avais senti un frisson de terreur m'agripper! A mon tour, la "frousse" m'empoigne! quand à un tournant, nouvellement travaillé et profondément détrempé, l'auto zigzague en rasant les bords, minés par en dessous et coupés à pic, dominant trois étages de longs pins.

Enfin, nous nous tirons de là sains et saufs! — Que ferions-nous, dit, si nous tombions dans pareil abîme?" — "T'inquiète pas! les autres s'en chargeraient!" — Hum! il n'est guère rassurant, mon petit frère!

Nous continuons notre promenade accidentée, sans accident, grâce au sang-froid imperturbable de notre excellent chauffeur, que rien n'énerve! Il nous prie seulement de regarder les alentours pour lui. Lui, en a assez de regarder devant!

Le chemin a maintenant une élévation de 4,000 pieds. Nous contournons des montagnes, revenant jusqu'à trois fois presqu'au même point, dans des détours inextricables!

(A suivre.)

Chevaux Boiteux!

[illegible]

ABSORBINE

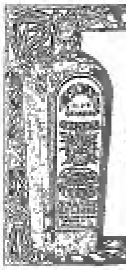

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or
LA BOISSON LA PLUS SAINE

¶ Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, vieilli quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Melchers Distilleries Limited
Montréal.

DEUX GRANDEURS DE FLACONS
GROS ET PETITS

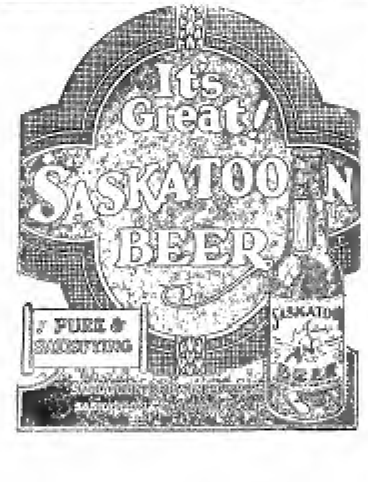

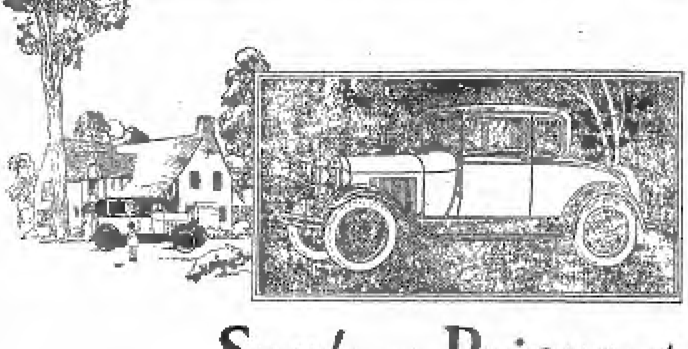

Souple et Puissant

SA marche superbe dans le trafic et sur la route libre lui a valu sa popularité universelle. Cette merveilleuse performance et cette beauté remarquable de ligne et de couleur provoquent l'enthousiasme de tous les Fordistes. Une courte promenade au volant vous fera mieux apprécier pourquoi on est réellement fier de posséder un Ford.

Demandez à votre distributeur de Ford de vous laisser conduire un Ford. Choisissez les côtes les plus escarpées, les routes les plus mauvaises—vous serez étonné de la force qu'il peut développer. Engagez-vous dans le trafic le plus dense. Comparez la marche du Ford à celle des autres voitures. Voyez comme il démarre rapidement, comme il accélère vite en deuxième, et comme les changements de vitesse sont faciles à faire. Éprouvez l'action régulière et sûre du système six-freins. Une démonstration vous convaincra de la supériorité évidente du Ford. Conduisez-le vous-même, c'est l'épreuve la plus convaincante.

Endurance— [illegible]

Confort— La caractéristique (exclusive au Ford) des ressorts transversaux semi-elliptiques, contribue à assurer son adhérence à la route, [illegible]

[illegible]

Paiements Différés— Si vous préférez acheter par versements [illegible] Ford [illegible] d'avantages.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA LIMITED, FORD, ONTARIO

Biographie de Sir Lomer Gouin

Né aux Grondines, dans le comté de Portneuf, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, le 19 mars 1861, sir Lomer Gouin venait de célébrer son 68ème anniversaire.

Élevé chez un de ses oncles, à la suite de la mort de son père et de sa mère, Lomer Gouin fit ses études classiques aux collèges de Sorel et de Lévis. Il vint ensuite étudier le droit à Montréal, où il s'inscrivit dans différentes études légales fameuses à cette époque.

En 1884, Lomer Gouin qui avait 23 ans, obtint son diplôme de bachelier en droit à l'Université Laval de Montréal et fut admis au barreau à Montréal. Il devint alors successivement associé de M. Pagnuelo, qui devint plus tard juge, et celui de M. Honoré Mercier. En 1888, M. Gouin épousa la fille unique de M. Mercier, Mlle Elisa Mercier qui mourut en 1904, et dont il eut deux fils, MM. Léon-Mercier Gouin et Paul Gouin, tous deux présentement avocats au Barreau de Montréal. En secondes noces, en 1911, il épousa Mlle Alice Amos qui lui survit.

Tout jeune avocat, M. Gouin avait du goût pour la politique. En 1891, il fut candidat aux élections fédérales dans le comté de Richelieu, contre sir Hector Langevin, et fut battu. En 1897, aux élections générales provinciales, M. Gouin fut élu député à l'Assemblée législative pour le comté de Saint-Jacques de Montréal, qu'il représenta à Québec jusqu'en 1908 alors qu'il fut défait par M. Henri Bourassa, en même temps qu'il était élu député pour le comté de Portneuf.

À cette élection de 1897, M. F.-G. Marchand renversa le gouvernement conservateur de M. Flynn. C'est depuis cette année-là que le parti libéral est au pouvoir sans interruption à Québec, c'est-à-dire depuis 32 ans. Il a eu pour chefs MM. Marchand, Parent, Gouin et Taschereau.

En 1898, M. Gouin devint membre du Conseil de l'Instruction publique. Le 3 octobre 1900, M. S.-N. Parent nomma tout de suite M. Gouin commissaire des travaux publics et membre de son cabinet.

Le 1er juillet 1905, M. Gouin devenait ministre de la colonisation et des travaux publics.

À la suite de difficultés dans le cabinet Parent, M. Gouin ainsi que deux de ses collègues du ministère, MM. Adélard Turgeon et A. Weir, sortirent avec éclat du cabinet Parent, en novembre 1904. Le lendemain, l'Assemblée législative fut dissoute. M. Parent démissionna comme premier ministre et député. Le 24 mars 1905, M. Gouin, appelé par le lieutenant-gouverneur à former un nouveau cabinet, accepta ce mandat. Il devait garder son poste jusqu'au mois de juillet 1920, alors qu'il démissionna en appelant M. L.-A. Taschereau à lui succéder. Peu de jours plus tard, sir Lomer était nommé conseiller législatif, mais il ne prit jamais son fauteuil, subséquemment cédé à l'un de ses amis politiques.

En abandonnant le poste de premier ministre en 1920, sir Lomer Gouin s'en vint habiter Montréal; il y resta jusqu'en janvier dernier, alors qu'il partit pour Québec où il vient de mourir si tragiquement.

D'août 1920 à décembre de la même année, sir Lomer Gouin fut directeur de la "Presse", à Montréal. À l'automne de 1921, aux élections générales fédérales, sir Lomer Gouin se porta candidat dans le comté de Laurier-Outremont où il fut élu à la majorité de 10,318 voix.

En janvier 1922, sir Lomer Gouin devint ministre de la justice dans le nouveau cabinet libéral Mackenzie-King, qui venait de défaire, en décembre 1921 l'administration conservatrice Meighen. Sir Lomer Gouin garda le portefeuille de la justice à Ottawa de janvier 1922 jusqu'au 3 janvier 1924, alors qu'il l'abandonna pour des raisons de santé, après son retour de la conférence de Londres en 1923. De 1924 jusqu'au mois de janvier 1929 sir Lomer Gouin vécut dans une demi-retraite. En janvier 1929 il devenait lieutenant-gouverneur en remplacement de M. Narcisse Pérodeau. Il fut [illegible] le lendemain de l'ouverture de la présente session à Québec et y est mort à l'instant où il allait la proroger.

Sir Lomer Gouin fut décoré par les rois d'Angleterre et de Belgique. Il fut élu président de l'Université de Montréal et directeur de nombreuses sociétés financières.

Tandis qu'il était premier ministre de la province de Québec, sir Lomer Gouin s'intéressa particulièrement au développement financier de la province de Québec, ainsi qu'à l'organisation de l'enseignement technique et de l'École des Hautes-Études commerciales de Montréal qui fut sa fondation, avec les écoles techniques de la province de Québec. Il s'intéressa aussi particulièrement à l'augmentation des subsides fédéraux versés aux différentes provinces du pays en vertu de l'Acte de la Confédération.

MM. les abbés Charles et Arthur Gouin, de Grondines, lui survivent, ainsi que sa veuve et ses deux fils, avocats à Montréal.

Le premier ministre répond...

(Suite de la première page.)

tant aux catholiques le droit d'avoir ses écoles et aux protestants celui d'avoir aussi les siennes.

DROITS DE LA MINORITE

Là où la majorité avait un district placé sous le contrôle de la commission scolaire, et que la majorité a dit: "Nous voulons enseigner la religion catholique romaine pendant la dernière demi-heure" alors, la minorité avait le même droit d'aller, de bâtir ses écoles, et d'avoir ses propres syndics. Ce n'était que justice, et c'était en même temps une soupape de sûreté introduite dans le système, afin d'empêcher les minorités de souffrir.

Dans toute la province de la Saskatchewan, elles n'avaient que 33 écoles séparées donnant l'enseignement à peu près à deux pour cent des enfants dans les écoles séparées, et à peu près à 1 pour cent dans les écoles paroissiales.

M. Gardiner ajouta qu'il voulait encore dire à la population de la province et à la population de la ville de Saskatoon qu'il serait le dernier homme du Dominion à faire des démarches auprès de la législature provinciale pour fouler aux pieds le contrat d'entente (la Confédération), qui a seul rendu possible la fondation du Dominion. Que ce n'était pas une question de savoir ce que "lui" ou "eux" pouvaient penser de la présence du crucifix dans l'école; ils ont là-dessus leur manière de voir. Toujours, depuis 1905, quand une plainte a été faite au sujet du crucifix dans l'école, par un homme ou une femme ayant des enfants fréquentant cette école, et qu'après la visite des inspecteurs on a plaidé auprès des commissaires pour le faire enlever, on s'est rendu de bonne grâce à cette exigence.

LA SIGNIFICATION DU CRUCIFIX

Que signifie le crucifix, demanda l'orateur? En une certaine occasion, il y eut à Winnipeg, une conférence où le sujet de l'éducation fut traité devant toutes les églises de l'Ouest canadien. Cette question fut discutée et on en vint à la conclusion qu'aucune église chrétienne ne pourrait avoir raison de s'objecter au crucifix. Et pourquoi le ferait-elle? Mais, n'est-ce pas là la première raison d'être de leur religion chrétienne? Chacune, en effet, retraçait son origine jusqu'à la Croix.

C'est de cette cause que tous viennent que s'inspire le christianisme, remarqua l'orateur. (M. Gardiner reprit qu'il n'était pas pour se quereller avec celui qui venait de qualifier cela d'idolâtrie.)

Qu'elle soit enseignée par des catholiques, ou par des protestants, on ne voit nulle part la religion chrétienne inspirer la haine; et s'il est, entre tous, un principe qui ait travaillé à la civilisation des peuples, c'est bien celui de la charité fraternelle qui est l'essence même du christianisme. Certains sont fiers de ce qu'en cette province 80 pour cent des habitants sont protestants; mais ne dirait-on pas que les autres 20 pour cent le sont tout autant de se dire catholiques romains? Ces sortes d'animosités nous reportent à 300 ans, et plus, en arrière, quand on brûlait les hommes au pieu, mais catholiques ou protestants, cela n'a pas changé leur religion. De ceux qui étaient présents à l'assemblée, peut-être 20 sur cent appartenaient à telle religion parce qu'ils la tenaient de leurs aïeux, et maintenant, ils essayent envieusement de transmettre à leurs enfants l'idéal de leurs croyances. Le comment y parvenir, demanda-t-il poursuivit l'orateur. Ils y parviendront en inspirant à leurs garçons et à leurs filles, dans leurs institutions, cet esprit britannique que le gouvernement de l'Empire a de tout temps cherché à inspirer à ses sujets de par le monde. Y a-t-il un point sur lequel l'Empire britannique ait élevé plus d'édifices que sur celui de "tolérance"?

Toutes les religions, sous le soleil sont représentées quelque part, dans cet empire, et il est à remarquer que les protestants n'y sont pas en majorité. Presque toutes les races sous le soleil y sont de même représentées, et là encore, les Anglo-Saxons ne forment pas le plus grand nombre. Comment se fait-il que la couronne britannique domine dans cet empire. Comment se fait-il que le drapeau britannique flotte sur tout le monde? Comment se fait-il encore que le peuple de cet empire se range avec tant de soumission sous cette couronne et sous ce drapeau? C'est à cause de l'esprit de tolérance de la couronne et du parlement britannique envers ce peuple de toutes races et de croyances diverses. Il n'y a pas d'autres raisons.

C'est cet esprit qui fit le Canada ce qu'il est et qui en fera une nation prospère dans l'avenir. M. Gardiner dit qu'il a plus de confiance en cette doctrine qu'en celle qui se nourrit de critiques ...

M. Gardiner dit qu'il était certain que ceux qui étaient présents à cette assemblée ne donneraient pas leur voix en faveur d'hommes favorisant cette dernière politique; mais qu'ils voteraient plutôt pour le gouvernement qui soutient les principes de la Confédération; pour les principes appliqués à leurs écoles dans cette partie de l'Empire auquel ils appartiennent tous. Et en conformité avec ce qu'il venait de dire, M. Gardiner ajouta qu'il leur demandait de voter en faveur de MM. Charles McCool et Estey aux prochaines élections, les deux candidats choisis.

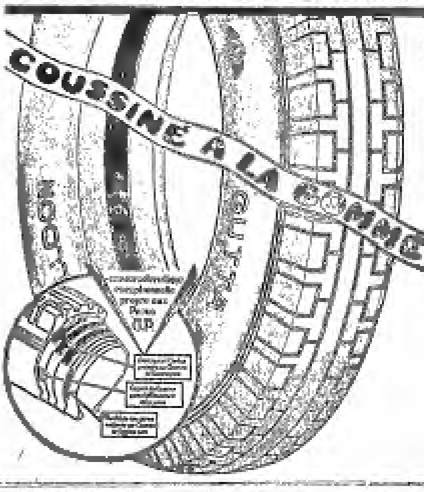

La Magie des Coussins de Gomme

UNE magie qui élimine la peur des chemins raboteux—qui amortit la force des coups—qui calme vos inquiétudes et vous apporte la tranquillité d'esprit. De la magie pratique aussi. Car les Pneus Coussinés à la Gomme ne coûtent pas plus cher que des pneus ordinairement bâtis. Allez aux Postes où on vend les Pneus Coussinés à la Gomme—on vous le montrera.

GUTTA PERCHA & RUBBER, LIMITED
TORONTO

La plus grande Compagnie de Caoutchouc entièrement Canadienne. Fondée en 1883

Les ressources naturelles

Elles leur seront rendues lorsqu'on aura trouvé une solution satisfaisante pour toutes les parties intéressées.

Le gouvernement Mackenzie King, dès la prise du pouvoir, a cherché à apporter remède aux griefs dont les provinces pouvaient avoir à se plaindre de la part de l'autorité fédérale. On se souvient que sous l'administration unioniste, les chefs politiques du temps purent de nombreuses libertés aux provinces. [illegible] accordé par l'Acte de la Confédération.

Il est un point qui n'a pas été complètement réglé, et c'est celui du retour des ressources naturelles. Pour bien comprendre la question du retour des ressources naturelles, disons tout d'abord que lors de l'organisation des nouvelles provinces, ce dont elles avaient besoin, c'était de l'argent pour leur permettre de fonctionner. Les administrateurs consentirent contre des avances d'argent, à mettre en gage les terres publiques, forêts, pouvoirs d'eau, mines, et le reste.

Maintenant que la population de ces nouvelles provinces augmente et qu'elles s'organisent rapidement, elles désirent remettre la main sur leurs biens. Le gouvernement fédéral considère qu'il n'a jamais été autre chose qu'un gardien de cette propriété. Il est bien prêt à rendre ces valeurs, mais il faut tout d'abord faire une audition complète, afin de savoir combien le gouvernement fédéral a dépensé pour l'administration de cette propriété et combien si on va continuer les octrois, comme par le passé. C'est le désir des chefs de ces provinces de reprendre possession de leurs terres, mais sans abandonner les octrois. À ces conditions-là, il n'y a pas le moindre doute que la question aurait été réglée il y a longtemps. Les conservateurs refusèrent d'accéder à ces demandes trop onéreuses et M. King paraît avoir trouvé la solution la plus heureuse, rendre les ressources aux provinces de l'Ouest, avec un ajustement des octrois.

Posée sous cette nouvelle forme, la question est à l'étude et il n'y a pas le moindre doute que le premier ministre King et ses collègues feront tout en leur pouvoir pour la régler.

La vente de ces terres rapportait sans doute certains bénéfices au trésor fédéral, mais s'il y a compensation et si les octrois [illegible]

(Suite à la page 8)

D[illegible]

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 7 avril 1929.

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE FRANCAISE HAVRE PARIS

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

New-York—Plymouth—Havre

New-York—Havre

New-York—Vigo—Bordeaux

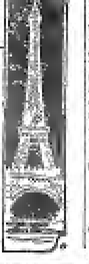

POURQUOI?

Les meilleurs cuisiniers du Nord de la Saskatchewan emploient

LA FARINE
COOK'S PRIDE

La réponse est simple

Parce qu'elle leur donne du beau pain et de la belle patisserie qui réjouit le mari, les enfants et les visiteurs

De plus, en employant la "Cook's Pride", l'acheteur soutient une industrie du nord de la Saskatchewan

The One Northern Milling Co.

PRINCE-ALBERT, SASK.

Grande vente à l'enchère

De chevaux de ferme pesants, vaches laitières, truie avec portée, poulets et instruments aratoires.

Suivant les instructions du Propriétaire, je vendrai à l'enchère publique, jeudi le 18 avril, sur la ferme de Monsieur Paul Gorieu, section 4-48-25 à 7 milles au S. E. de Prince-Albert, les articles mentionnés plus bas

La vente aura lieu à 10 hrs précises. Goûter à midi.

16—CHEVAUX—16

1—paire chevaux bais 7 et 8 ans pesant 3000 livres
1—paire juments noires 7 et 8 ans pesant 3000 livres
1—paire chevaux bais 8 ans pesant 2800 livres.
1—jument baie de 10 ans, pesant 1500 livres
1—cheval gris de 8 ans, pesant 1400 livres
1—cheval de route de 9 ans pesant 1000 livres.
1—cheval de selle de 7 ans pesant 900 livres
1—poulain de 2 ans
1—mulet noir de 2 ans
1—poulain noir d'un an
2—chevaux bais d'un an

35—TÊTES DE BÉTAIL—35

21—vaches laitières de première classe.
1—taure noire.
1—truie avec portée et 10 cochons de 3 semaines
30—poules.
4—oies et 1 jars.

MACHINERIES

Lieuse McCormick, 7 pieds, neuve. Semoir Deering. Faucheuse et râteau McCormick. 1 wagon avec boîte. 1 wagon [illegible] 2 [illegible] 1 démocrate, 1 voiture [illegible], 1 voiture d'hiver (cutter). 1 paire de traîneaux [illegible]. Herse à 6 sections avec charrette. Herse, 16 disc. 1 crible. 1 charrue, 12 pouces. 1 charrue sulky, John Deere. 3 harnais complets. 3 harnais de travail. 15 colliers. 3 couvertures à chevaux. 3 robes de voiture. Tondeuse Stewart. 1 sellette. 2 paires d'harnais simples. 1 paire d'harnais de route double. Balances. Grand choix d'outils de ferme, de charpentier et de forge. Chaînes à [illegible], etc.

MOBILIERS

Table de salle à manger avec six chaises. Buffet, fauteuil et 2 berceuses. 1 sofa, 1 phonographe. Table de cuisine avec 6 chaises. Poêle en acier à six ronds. 4 appareils de chauffage. 1 machine à coudre, Singer. 1 glacière. 1 poêle à l'huile. Mobiliers de salle à manger Limoge. Vaisselle et ustensiles de cuisine. 5 lits complets. Couvertures, oreillers et draps. 4 chiffonniers et nombre d'autres articles.

TERMES: COMPTANT

Paul GORIEU, Propriétaire. J. G. BLANCHFIELD, Encanteur,
Tél: 2240, PRINCE-ALBERT, SASK.

-- PAGE AGRICOLE -

Le jardin potager

LA CULTURE DU FRAISIER

Pour le jardin de famille, nous recommandons surtout les variétés à fleurs parfaites, telles que Dunlap, Marker, etc.

Le fraisier étant de culture très facile et son fruit très recherché, nous devrions en trouver dans tous les jardins de famille.

[illegible]

On peut adopter deux méthodes pour notre plantation. [illegible]

[illegible]

LE FRAMBOISIER

Variété—Tatbus Herbert.

Le framboisier vient bien dans les prairies. [illegible]

[illegible]

(à suivre)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LISIEUX, Sask.

[illegible]

LAFLECHE, Sask.

—Dimanche de Pâques avait lieu une soirée donnée par nos jeunes artistes. En voici le programme:

Ouverture; solo de piano par M. [illegible]

Rapport de la Convention, par M. Noël Cardin;

Chant, par M. J.-L. Morin;

Rapport de la Convention, par M. Laurent Lanzière;

Chant, par Mme Pelletier;

Rapport de la Convention, par M. Paul-J. Bourdy;

Comédie, "Consultation gratuite" par R. Brunelle, G. Phaneuf et L. Pierre;

Chant par M. Aug. Morin;

Déclamation, par M. Paul-J. Bourdy;

Solo de piano, par M. Choquette;

Monologue en anglais, par M. E. [illegible]

Comédie, "le Sourd", par M. H. Brunelle et G. Phaneuf;

Un mot par M. le curé J.-A. [illegible]

[illegible]

180,000 Canadiens français menacés de déportation en juillet

On lisait ces jours-ci dans un journal franco-américain:

Le mouvement de rapatriement des Canadiens français émigrés dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre va s'accentuer considérablement d'ici au 1er juillet et les agents du gouvernement de Québec n'auront pas de difficulté dans ce travail.

Environ 150,000 sujets canadiens résidant depuis quelques années dans cette section du pays seront menacés de déportation au commencement de juillet, en vertu de la nouvelle interprétation de la loi fédérale d'immigration.

[illegible]

C'est le temps pour nos Sociétés de colonisation de prouver leur utilité en facilitant le retour de ces Canadiens. [illegible]

Marché aux Grains de Winnipeg

[illegible]

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1, 103, no 2, 100, no 3, 96, no 4, 88.

Marché aux animaux de Prince-Albert

[illegible]

Marché aux animaux de Winnipeg

[illegible]

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 6 avril 1929

GRAINS		Lun 1	Mar 2	Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6
Blé No. 1 Nord	marché fermé	122.5	124.2	129.2	122.1	122.1	122.2
2 Nord	"	126.1	121.3	120	119.7	119.5	119
3 Nord	"	116.2	117.3	115.6	115.5	112	114.1
Avoine 2 CW.	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 CW.	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	32	32	32
Orge 3 CW	"	72.3	72.7	72.3	72.7	71.5	71.1
4 CW	"	67.7	68.1	67.7	68.5	67.7	67.0
Lin 1 NW.	"	203.2	206.2	205	204.6	203	201.5
2 CW	"	199.2	202.2	201	200.6	199	197.3
Seigle 2 CW.	"	103.4	103.7	102.1	102.5	102.3	101.6

Prix sur voie (track)

Base Blé 1 Nord	"	121.1	123.7	122.4	123.2	122.0	122.2
Avoine 2 CW	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orge 3 CW	"	72.3	72.7	72.3	72.7	72.4	72
Lin 1 NW	"	[illegible]	207.2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seigle 2 CW	"	103.5	104.3	103	103.1	101.7	102

Options

Blé Mai	"	123.1	122.7	126.1	124.3	123.6	123.2
Juillet	"	127	127.1	129.3	126	125.4	123.2
Octobre	"	122	126.2	121.7	123	121.3	129.3
Avoine Mai	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orge Mai	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	"	[illegible]	[illegible]	71.3	[illegible]	71.1	[illegible]
Lin Mai	"	205.1	208.2	207	203.6	205	203.1
Juillet	"	202.4	206	204.6	205.1	201	203
Octobre	"	201	203.4	204.1	205.2	204	202.8
Seigle Mai	"	105.1	105.3	105	104.3	102.7	103
Juillet	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	"	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	103	[illegible]

TELEPHONE : [illegible]

La Cie Parent Ltée

Courtiers en Grains

EXPEDIEZ VOS GRAINS A LA SEULE COMPAGNIE DE LANGUE FRANCAISE DU WINNIPEG GRAIN EXCHANGE.

Licenciés — Garantis

Revenus remis promptement par chèque

CERTIFIE

et avance libérale sur réception de votre connaissement.

Références : LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

[illegible] Grain Exchange Annex. WINNIPEG, MAN.

Charrue à brosse

COCKSHUTT

Levier à pédale

[illegible]

VOYEZ NOTRE EXHIBIT!

A. E. DELAMERE

INSTRUMENTS DE FERME DE HAUTE QUALITE

11ème rue Ouest, (Opposé au "Herald Block")

PRINCE-ALBERT, SASK.

LE FERMIER PROSPÈRE

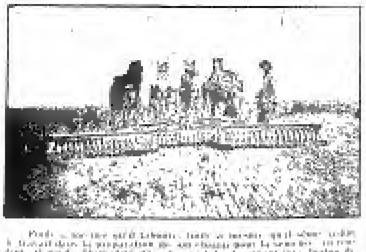

[illegible]

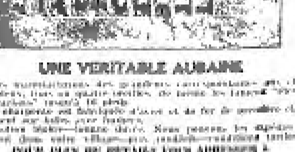

UNE VERITABLE AUBAINE

[illegible]

POUR PLAN DE DETAILS VOUS ADRESSER A

PRINCE ALBERT FOUNDRY CO.

PRINCE-ALBERT SASK.

Manufacturiers de [illegible]

GRATIS

[illegible]

BELL'S LTD.

Prince-Albert, Sask.

MALDEN ELEVATOR Co. Ltd

Grain Exchange à Winnipeg.

Marchands de Grain et "Brokers."

Acheteurs sur wagons.

[illegible]

Chambres 3-4, édifice de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE, P.-ALBERT, SASK.

Les Centres France-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-LOUIS, Sask.

Le 12 mars, M. Albert Marion, malade depuis quelques mois, rendait son âme à Dieu. Le vendredi 15 mars, toute nombreuse de parents et d'amis est venue assister à ses funérailles en l'église Saint-Louis. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste Boucher, Alexandre Huot, Edmond Daniel, Raphaël Bérranger, Samuel McDougall, Robert Lépine. M. Albert Marion était né en Manitoba. Il vint en Saskatchewan il y a un nombre d'années. Avant de venir s'établir définitivement à Saint-Louis, il résida à Duck Lake. Depuis plusieurs mois sa santé donnait des sujets d'alarme. Il avait dû plusieurs fois aller à l'hôpital de la Sainte-Famille suivre un traitement spécial. Mais il ne devait pas guérir. Il mourut rapidement le 12 dans sa cinquantième année.

Nous présentons à son épouse, née Sara Boucher, aux familles Marion et Boucher, nos plus sincères condoléances.

EDAM, Sask.

Fête Solennelle à Jésus-Eucharistie à la paroisse du Christ-Roi

Le Jeudi-Saint, avec toutes les marques de foi, de piété sincère, à peu près toute la paroisse se dirigeait vers la table sainte, pour faire hommage à Jésus-Hostie, par une bonne communion. Le soir, une foule nombreuse venait de nouveau tenir compagnie à Jésus-Hostie au reposoir. Après une heure d'adoration au cours de laquelle il a été chanté dans les deux langues, les paroissiens continuèrent de se succéder, à tour de rôle, pendant toute la nuit, à faire la garde au reposoir où Jésus veillait, comme le soir de son agonie sur l'arbre de la passion. Plusieurs n'ont pas même reculé devant le sacrifice de faire une distance de huit milles pour se trouver au poste à l'heure déterminée.

Nous sommes certains que de tels actes de générosité ne manqueront pas d'attirer sur leurs auteurs et sur toute la paroisse les plus abondantes bénédictions du Coeur de Jésus.

Puisse le Christ-Roi, patron de la paroisse, régner sur tous et chacun de ses membres, par sa paix et sa charité! Alors, l'esprit appliqué aux mêmes pensées religieuses et sociales, le coeur ouvert aux mêmes espérances, la volonté tendue aux mêmes efforts, plus que jamais nous sentirons étroitement unis dans les liens d'une très douce fraternité, et ce sentiment fera régner la joie et la prospérité au foyer de notre grande famille paroissiale. Et ainsi se réalisera pour chacun de nous ces paroles de l'Ecriture sainte: "Il est bon pour des frères d'habiter ensemble."

— Le 14 de ce mois, la société franco-catholique d'Edam donnera un concert, au cours duquel seront jouées deux intéressantes comédies. Ce concert sera tout en français et il sera suivi, sous peu d'un autre concert complètement en anglais, donné par la même société dramatique. Nous souhaitons à nos acteurs plein succès avec l'encouragement d'une assistance nombreuse.

Bien que formée de différentes nationalités, la paroisse d'Edam comporte cependant une majorité canadienne-française. Elle possède une école séparée et un hôpital. Le terrain est bon, très peu ondulé. Il y a plusieurs bonnes terres à vendre et que l'on pourrait se procurer à d'assez bonnes conditions.

ROSTHERN, Sask.

—Quoique la paroisse Saint-Odilon de Rosthern ne compte que 8 familles de langue française, elle eut des représentants à la Convention de l'A. C. F. C. à Prince-Albert. M. le Dr Leblond et sa dame, ainsi que M. le curé assistèrent à ces assises nationales qui, au dire de tous, remportèrent un si brillant succès!

Semaine Sainte.

La paroisse eut cette année les cérémonies si imposantes de la Semaine Sainte.

Jeudi-Saint, à la messe, ce fut consolant pour le pasteur de voir presque toutes les familles représentées à la sainte table. Plusieurs communions furent distribuées.

Pendant la journée, les dames et les demoiselles et les enfants d'école vinrent, à tour de rôle, prier devant Jésus-Hostie au reposoir si délicatement préparé par nos bonnes religieuses de l'hôpital. Les hommes également ne manquèrent pas à leur devoir de chrétien et de catholique. Ils ne méritèrent pas le reproche que Notre-Seigneur adressa à ses apôtres avant sa passion: "Vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi?" Car ils sont venus fidèlement pendant toutes les heures de la nuit prier et tenir garde d'honneur devant le Saint-Sacrement au reposoir, malgré les petits sacrifices que cette charge impose parfois. Ce fut, en somme, un beau témoignage de leur foi et Dieu les récompensera amplement.

Vendredi-Saint, messe des présanctifiés, lecture de la Passion, adoration de la croix, etc. L'après-midi, vers les 3 heures eut lieu le chemin de la croix solennel. Un sermon avait été donné la veille sur l'institution de l'Eucharistie.

Samedi matin, toutes les cérémonies du Samedi-Saint: bénédiction du nouveau feu, du cierge pascal, de l'eau baptismale, suivi de la grand'messe.

Le jour de Pâques, la solennité des solennités: la petite église, revêtue de ses belles et riches parures de fête, avec magnifique autel décoré, retentit de ses joyeux cantiques.

Les membres du choeur de chant sous l'habile direction de M. l'avocat Buckler et aidé de M. le Dr Leblond, des bonnes religieuses et de quelques visiteurs, rendirent avec brio une belle messe de Pâques en partie. Les exercices de la Semaine Sainte se terminèrent le soir avec la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, à 7. h. 30.

Baptêmes.

—Le 24 février, née à M. et Mme Pierre Sullivan, une fille baptisée Marie-Anna; parrain et marraine: M. F. Meyers et Mlle Sawatski.

— Le 23 mars, née à M. et Mme Ambroise Barré, de Duck Lake, une fille baptisée Marie-Françoise, parrain et marraine: Fernand Barré et Alphonsine Boutiaux. —

Sépulture.

—Lundi passé, les districts de Rosthern et de Carlton eurent la douleur de perdre un de leurs vieux pionniers dans la personne de M. Raymond Proliger, âgé de 74 ans. Il est mort à l'hôpital Saint-Jean, muni des sacrements de l'Eglise. Les funérailles eurent lieu à l'église de Carlton.

—M. Olivier Guilette a été élu par acclamation, comme nouveau marguillier de la paroisse de Rosthern, en remplacement M. Arthur Doucette, sortant de charge.

—L'Université Queens de Toronto vient de confier à M. l'abbé Hauser l'insigne honneur de présider aux examens qui doit avoir prochainement M. T. E. Clough, notre sympathique inspecteur d'école catholique du district de Rosthern. Le résultat de ces examens lui donnera droit aux degrés de Pédagogie conférés par cette Université. Nous félicitons M. l'inspecteur et lui adressons des voeux de succès.

Valeurs.

— Mme Boudreau et son fils, de Prince-Albert, en visite chez M. et Mme le Dr Leblond.

Mlle Annette Boule, ex-tenant de Prince-Albert passa ses vacances de Pâques chez sa mère, au presbytère.

Le vrai féminisme

Reconnaître à la femme tous ses droits, ne l'émanciper d'aucun de ses devoirs, tel est le premier et le dernier mot du féminisme bien compris et sage.

C'est sous cette formule lapidaire qu'à Vals, que M. Charles Turgeon présente la thèse qu'il développe en deux forts volumes, au sujet du féminisme.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

L'Orgueil de Bérengère

PAR Mme A. d'ARVOR

I

Une grosse pluie d'orage s'abattait avec fureur sur le pays de Lonbon, et d'énormes grêlons, rebondissaient avec bruit sur le toit à poivrière du château de Trésmeur.

Dans le petit salon bien clos, où une flamme claire luttait contre l'humidité envahissante de cette soirée automnale, tout était paisible et clair.

Cependant Mme de Trésmeur, à un sifflement plus aigu et plus prolongé du vent, passa sa main fine dans les bandeaux épais de ses cheveux blonds à peine striés de quelques fils d'argent.

— Oh! soupira-t-elle, les pauvres marins sont, ce soir, bien exposés sur mer! Et combien à plaindre, aussi, les malheureux qui errent à cette heure par les chemins!

Trois jeunes filles, presque des enfants encore, groupées à l'entour d'une petite table, levèrent ensemble la tête pour répondre à l'exclamation de leur mère.

Leur mère?... Aucun lien, pourtant, ne les unissait à la châtelaine. Mais, comment s'en seraient-elles douté, alors que leurs plus lointains souvenirs n'évoquaient pour elles d'autre horizon que le bourg breton de Lonbon, les bois de Trésmeur, ce château où elles avaient grandi, choyées et heureuses, et cette jolie maman blonde qui s'était toujours penchée avec tant de tendresse sur les trois berceaux?

Non, rien ne les attachait à la châtelaine de ceux qu'elles appelaient pourtant leur mère dans leur ignorance et la candeur de leur âme ingénue, rien qu'une affection des plus vives qui serait légalement ressentie par une adoption en règle, dès que les dix-huit années requises pour cette adoption seraient enfin révolues.

Mme de Trésmeur, veuve à vingt-deux ans d'un jeune et brillant officier de marine, avait perdu dès le berceau l'unique enfant né de cette trop courte union. Elle crut d'abord ne pouvoir survivre à cette double épreuve. Quand enfin sa foi chrétienne la lui eut fait accepter, quand le temps eut un peu cicatrisé la blessure et apaisé le désespoir de la première heure, elle voulut tromper sa souffrance en la promenant de rivage en rivage. Elle s'imaginait combler ainsi, peu à peu, le vide affreux de son existence.

Dix années avaient passé de la sorte, et elle s'avouait avec tristesse que son coeur était loin d'être rempli par ces continuels déplacements, quand la Providence permit qu'en un de ces voyages, fortuitement, le reliât au drame lugubre qui devait changer pour toujours l'orientation de sa vie.

Elle venait de passer la Semaine Sainte à Séville et se dirigeait vers Cadix — accompagnée de l'excellente et dévouée suivante bretonne qui ne la quittait jamais — lorsqu'une erreur d'aiguillage jeta le train qui l'emportait contre un autre convoi. De leur côté, on n'eut aucun accident grave à déplorer, et Mme de Trésmeur aussi bien que Rose-Marie sortirent tout à fait indemnes de la catastrophe. Mais il n'en fut pas de même pour le train tamponné, où les morts et les blessés couvraient la voie de leur sang.

On avait retiré de dessous les décombres trois bébés, trois petites filles de deux à trois ans qui criaient, inconscientes, apeurées, mais sans blessures, près de deux cadavres mutilés, un jeune homme et une jeune femme qui devaient être, à n'en pas douter, les parents des pauvres petites.

En attendant que l'enquête officielle fît connaître ce qu'il en était, Mme de Trésmeur, prise de pitié, se chargea des trois orphelines. Elle renonça à continuer son voyage et s'installa dans le plus proche village espagnol où, aidée de Rose-Marie, elle soigna maternellement les petites abandonnées que Dieu jetait en quelque sorte sur son chemin.

Quand on eut dressé l'état civil des disparus et légalement reconnu que Gonzague Molina de Guzman et Mercédès Frajia, son épouse, avaient trouvé la mort dans la catastrophe de V., on put aussi se convaincre qu'ils laissaient seules au monde leurs trois fillettes, Bérengère, Carmen et Térésa, âgées de trois ans, deux ans et onze mois. Mme de Trésmeur, alors, dans un élan un peu romanesque peut-être, mais non pas un sentiment généreux très réel et très tendre, demanda qu'on voulût bien lui confier ces petites fille pupilles de les emmener avec elle en Bretagne et de les élever comme ses enfants.

On accéda d'autant mieux à son désir qu'il ne restait aux fillettes que des parents très éloignés et peu fortunés, qui ne les revendiquèrent en aucune façon. Le jeune couple si tragiquement enlevé — modeste ménage d'employés qui allait s'installer à Séville pour y occuper une situation récemment offerte — était à peu près seul dans la vie, une vie très digne et très laborieuse, comme avait pu s'en convaincre Mme de Trésmeur. Celle-ci, en effet, s'était renseignée déjà à ce sujet, bien résolue à s'attacher ces enfants et à les adopter par la suite pour se créer une famille, elle voulait du moins être certaine de l'origine honnête de celles qui deviendraient ses filles.

Et les années avaient passé, toutes à peu près semblables, uniformes et paisibles, dans le vieux manoir breton égayé à la fois par la châtelaine avec son gracieux fardeau.

Les enfants avaient grandi; elles s'étaient épanouies, insouciantes et heureuses, sans se douter du drame affreux qui les avait transplantées si loin de leur pays natal, sans soupçonner que la marquise de Trésmeur n'avait jamais eu de filles, et que leur vraie mère dormait son dernier sommeil — depuis plus de seize ans — dans un petit cimetière au sud de l'Espagne, au milieu de tombes inconnues.

Dans l'entourage de la châtelaine on avait respecté son légitime désir de ne faire connaître aux enfants leur véritable nom qu'au jour de leur adoption légale, ou au jour de leur mariage, si celui-ci précédait celui-là.

Mme la marquise n'envisageait pas sans effroi cette date fatidique où elle devrait, de toute nécessité apprendre à ces petites si tendrement aimées qu'elle n'était pas leur mère! C'était là le nuage sombre dans son ciel bleu, c'était le glaive suspendu au-dessus de sa tête, c'était l'angoisse qui torturait ses nuits d'insomnie. Il lui semblait que l'inévitable aveu élèverait une barrière entre elles, et qu'elle redeviendrait, comme autrefois, une mère sans enfants.

Ce n'est pas Rose-Marie qui eût trahi par la plus légère indiscrétion les secrets de sa maîtresse, ni le vieil Yvon, cocher et jardinier depuis trente ans au château. L'un et l'autre eût retranché la langue avant de leur livrer un mot sur ce sujet. Sûr d'ailleurs ne savait là-dessus les interroger. Quant aux autres domestiques, plus jeunes et plus nouvellement entrés au manoir, ils ignoraient la véritable identité des jeunes filles que chacun appelait les filles de Trésmeur.

Au village, on avait oublié... si tant est qu'on l'eût jamais su... l'histoire dramatique des trois orphelines. La marquise n'avait pas habité son castel à l'époque de son mariage; elle n'y était venue que dix années après, veuve, et suivie de Rose-Marie qui portait un bébé dans ses bras, avec deux autres poupons tout de blanc vêtus, arrachés à son tablier.

Seuls le teint restant aux cheveux, germaniques et à la pâleur d'ascète des des Trésmeur [illegible] meurtris... mais il voulait au plus profond de son âme de prêter les confidences de la châtelaine. Il trouvait d'ailleurs trop pur et trop haut son amour maternel, pour ne pas les laisser, aussi longtemps que possible, l'illusion si douce de cette maternité.

Il y avait bien aussi les vieux amis de Quimper que l'on recevait parfois au château et que l'on visitait au cours de chaque hiver, durant les quelques semaines passées à la ville. Mais les respectables descendants de l'antique noblesse bretonne, discrets par éducation, savaient faire à leur tour la discrétion la plus absolue. Mme de Trésmeur s'était plu à écarter toute autre relation qui eût pu causer la moindre entrave à sa tendresse inquiète et toujours en éveil.

Au manoir, les seuls hôtes admis chaque semaine au dîner du dimanche étaient, outre le recteur, le vieux notaire du bourg, veuf, et discret par profession, et deux cousines pauvres, parentes éloignées de la marquise. Celles-ci lui tenaient en aide avec une délicate générosité, sans qu'il y eût d'ailleurs besoin de ces bienfaits pour arrêter leur silence. Les Vaillant et Angélique de Plancoët étaient de douces, vénérables et effacées créatures, restées vieilles filles faute de fortune. Bien loin d'en vouloir à leur riche cousine de cette adoption des trois petites étrangères, elles s'y étaient plutôt attachées, autant que leur nature passive et sans élan pouvait s'attacher à quelqu'un, avec un grand esprit de justice, que Mme de Trésmeur était bien de ses aïeules et de sa fortune. Elles se trouvaient heureuses, dans leur vieillesse égoïste et timorée, d'avoir les libéralités de la marquise pour subvenir à leur existence, avec la gaieté des fillettes pour animer un peu leur sombre train de grand à deux entre par les siècles.

Ces excellentes filles se laissaient bienveillamment tyranniser par les espiègles petites châtelaines, par les deux jeunes surtout, car l'aînée — Bérengère, — moins douce et moins taquine que ses soeurs, en serait presque à l'égal d'idole, les demoiselles de Plancoët et la vieille leur bienfaite qu'elles habitaient, comme elle vénérait tout ce qui touchait à la grandeur et à la noblesse des Trésmeur.

Elle aimait à se faire conter par elles les hauts faits de maints barons partis jadis pour les Croisades, point n'est pas besoin, les prouesses merveilleuses de tant d'élégants gentilshommes ayant en charge à la cour, et l'histoire de nobles damoiselles devenues abbesses ou dames immortelles, à moins qu'elles n'eussent épousé de braves officiers du roi.

Les Trésmeur et les Plancoët comptaient tant de hauts noms par tant d'alliances directes que la chronique des deux familles se confondait. Si la marquise [illegible] du Boll d'Yvonet, de Vannes — ignorait certains détails sur la figure illustre de son mari qui n'était ni de la même paroisse ni du même pays qu'elle, Valérie et Angélique au contraire les tiraient de leurs antiques parchemins — seuls biens qu'elles possédassent. — ne laissaient plus de ce qu'on les roulait sans en captivant adoption. Et Bérengère ne se lassait pas toute de les y mettre souvent! Elle se plongeait avec délices, à la suite des vieilles demoiselles, dans ces souvenirs, sous son l'imperceptible froncement de sourcils de sa mère adoptive.

Celle-ci, en effet, s'effrayait à bon droit des tendances dangereuses de sa fille aînée. Si elle avait à combattre en Carmen un caractère un peu violent et emporté, en Térésa une indolence et une insouciance toute méridionales, elle avait à lutter surtout contre l'orgueil intraitable de Bérengère.

Comme elles avaient bien les défauts de leur race, ces petites étrangères! Et comme on pouvait aisément reconnaître en elles les signes distinctifs du tempérament espagnol impétueux, non seulement sur leurs traits, mais encore au plus profond de leur âme!

Ce type étranger n'avait pas été sans inquiéter Mme de Trésmeur, qui craignait sans cesse qu'une remarque intempestive, un hasard imprévu, vint apprendre à ses filles ce qu'elle voulait de leur cacher.

Carmen surtout, plus brune que ses soeurs, avec des bandeaux souples de jeune panthère et des velours de cils, n'avait rien, absolument rien qui rappelât de près ou de loin une origine bretonne et plusieurs fois, peut-être, elle eut tenté près tout haut la troublante question, tandis que Bérengère semblait avec orgueil tous les portraits de famille, pour voir auquel, toutes les trois, elles pouvaient bien ressembler.

Sottes de chevelure, le teint d'une blancheur mate, les yeux brillants comme des escarboucles, elles ne se rapprochaient ni de Xavier de Trésmeur, ni de la marquise Laurence, tous deux blonds, aux yeux bleus, avec le regard clair, la peau blanche, fine et rosée des peuples celtiques.

Heureusement, on avait fini par découvrir qu'au fond de la galerie des portraits, un bien mousquetaire de la cour, Guy de Valdemar-Plancoët, tué à Florence en 1620, différait des siens par un ovale plus allongé et un regard de feu. Bérengère avait décidé qu'elle ressemblait à celui-là!

De fait, il se tenait si droit dans son pourpoint de brocart, sa main se posait si fière et si frémissante sur la garde de son épée, il y avait tant de morgue hautaine dans ses yeux noirs, qu'on pouvait presque s'imaginer y voir une lointaine et vague similitude avec la nature orgueilleuse de Bérengère.

La marquise, trop heureuse de cette coïncidence, avait échangé un rapide coup d'oeil avec ses cousines, et il en fut ainsi à la fillette la pensée de ce qui n'était pourtant qu'une illusion de son imagination.

Leurs parents espagnols avaient été de même un objet de sujet trop pour Mme de Trésmeur. Très intérieurement pieuse, elle eut voulu de compte faire sorte de [illegible] l'idée de taire à ces enfants le nom qui leur fut donné au baptême. Et le nom même compris sur la Providence pour qu'aucun péril ne vint, de ce côté, troubler sa maternelle quiétude.

En effet, tout sans heurts et sans rencontre dangereuse.

N'il y a, dans l'histoire, des Bérengère de Castille, on y trouve aussi des Bérengère de France.

Dans la longue lignée des Belfort à travers les âges, on trouvait une jeune l'autre aussi au berceau vers 1560... n'en fut assez pour lui attribuer le lointain parrainage de la seconde des filles de Trésmeur.

Quant à Térésa, rien de plus facile que d'en faire immédiatement Thérèse en traversant, ainsi qu'il est d'usage chez nous, sa sainte et illustre patronne. La marquise avait même poussé le scrupule jusqu'à laisser à ce prénom personnel la forme espagnole et désolé qu'il avait en France au siècle dernier.

La petite Teréso, c'était l'enfant tendre qui ne sait que rire et chanter, c'était la joie douce et l'innocente gaieté de la maison, comme Carmen en était l'ornement par sa rieuse beauté, et Bérengère l'éclat par sa prompte intelligence et son esprit suréveil.

Jamais les jeunes filles n'avaient quitté le château. Leur mère s'était faite leur première institutrice, aidée plus tard dans sa tâche par d'habiles professeurs appelés chaque semaine de Quimper.

Elles étaient si rapprochées d'âge qu'elles avaient fait ensemble leur première communion, avec le joli trousseau d'ange, dans l'humble église du village qui avait revêtu, ce jour-là, sa musique aux fleurs pareilles des grandes solennités.

Dans leur virginale toilette, sous les chastes plis du voile qui les enveloppaient, rien ne les distinguait à première vue des petites paysannes, leurs compagnes, habillées comme elles de mousseline blanche par les soins de la marquise. Celle-ci avait rosé des larmes bien douces en les contemplant toutes trois agenouillées, côte à côte, si pleines de candeur, de simplicité, de recueillement, même Bérengère qui courbait sa tête altière, même Térésa qui gardait une pieuse immobilité dont elle n'était pas coutumière, même et surtout peut-être Carmen dont les grands yeux sombres brillaient avec une ardeur de séraphins l'entretien d'un Dieu fait sur l'autel.

(A suivre)

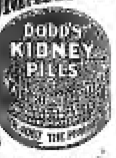

Soulagez le RHUMATISME avec Pilules Dodd pour le Rein

Si maman ne peut pas l'allaiter, donnez-lui du Lait Eagle. Depuis 1857 prime tous les aliments infantiles. Gratis "Bon-Conseil Bébé" Borden Co. Limited, Montréal.

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

E. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

Désirez-vous vous loger confortablement et manger à votre goût à des prix raisonnables ?

FAITES VOUS CONDUIRE AU

Central Hotel & Café

En face du Théâtre Strand, coin de l'Avenue Centrale et 11me Rue.

Vous êtes certains d'y trouver une bonne chambre confortable, une cuisine délicieuse, et des repas servis à toute heure.

AUCUN DESAPPOINTEMENT POSSIBLE.

Téléphone 2967

HOMMES, Surveillez votre DIGESTION

La DYSPEPSIE vous ruine. Elle est une entrave sérieuse à l'accomplissement de vos devoirs de chef de famille. Quand l'estomac est malade, tout le système est en déroute et comment travailler quand l'on se sent torturé par tout le corps, que la douleur étreint en s'attaquant au COEUR, à la TETE, aux REINS, et à tous les membres.
Avec les

PILULES MORO POUR LES HOMMES

tous ces symptômes sont chassés et le pauvre dyspeptique qui se voit dépérir, qui sent ses forces l'abandonner, que le travail dégoûte et qui se prend même à désespérer, revient aussi vigoureux et [illegible] que dans ses meilleures années. En chassant les maladies d'estomac, les Pilules Moro préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie; elles purifient et enrichissent le sang et sont recommandées aux hommes de tous les âges.

"Depuis un an, j'étais affligé de mauvaises digestions. Je ne pouvais presque rien manger parce que j'avais beaucoup de douleurs à l'estomac. Mes forces diminuaient et je souffrais de maux de tête, de palpitations et de douleurs dans tous les membres. La méthode de la Cie Médicale Moro, en me recommandant les Pilules Moro, m'a rendu le plus grand service. Dès les premières boîtes, je me suis aperçu d'un grand changement. J'ai continué de les prendre pendant près d'un an. Mon appétit a tellement augmenté que je puis me rassasier de manger. Les forces me sont revenues, mes malaises ont disparu et je ne souffre aucunement de l'estomac. C'est pour moi un grand plaisir de recommander les Pilules Moro après un aussi bon résultat". M. Magloire Duplessis, 5362, rue Chambord, Montréal.

CONSULTATIONS MEDICALES — données tous les jours au bureau de notre Médecin ou par correspondance.
Pilules MORO partout ou par la poste 50c la boîte, ou 6 pour $2.50
Protégez-vous en exigeant les Pilules MORO
DE LA
CIE MEDICALE MORO, 1679, rue St-Denis, Montréal.

Prince-Albert

LE CLUB DE TENNIS "LE PATRIOTE"

Vendredi dernier a eu lieu une assemblée nombreuse et enthousiaste des fervents du tennis.

Après le rapport de l'année passée présenté par Mlle Godin, présidente, l'assemblée choisit, pour cette saison, les officiers suivants: Président, M. Hubert; vice-présidente, Mlle Mattes; secrétaire-trésorier, M. Gareau; conseillers: MM. Allard, Champoux, de la Gorgendière.

On offrit ensuite un vote de remerciements à Mlle Godin, présidente sortant de charge, pour son dévouement au club l'an dernier.

Au cours d'une discussion intéressante, on fit plusieurs suggestions pratiques, parmi lesquelles il faut mentionner d'utiles améliorations au terrain de jeu.

Tout laisse présumer un franc succès. Cordiale invitation à tous les amis de langue française.

Après une vacance de dix jours, les élèves de nos écoles se sont remis à l'étude, frais et dispos, bien décidés à travailler ferme en vue des examens de la fin de l'année.

Le mécanicien de l'école d'aviation est parti pour Regina d'où il reviendra quand le choix d'un champ d'atterrissage aura été fait. La ville s'occupe actuellement de chercher un terrain propice à servir d'aéroport, et semble vouloir arrêter son choix sur un emplacement au nord de la rivière.

Le Cockey de la Western Airways est parti lundi pour le lac Caribou, d'où il reviendra dès que la glace sur la rivière sera partie.

De retour d'une conférence donnée à Debden sur les missions indiennes, M. L. Hamel est venu faire une courte apparition aux bureaux du "Patriote", dont les lecteurs apprécient les articles clairs et pratiques de notre dévoué agronome canadien-français.

Dimanche à la cathédrale, M. le curé Baillargeon a chanté un service pour le repos de l'âme de Foch, que la France pleure encore. Au moment des hymnes chantées à l'église on pensait voir M. Cadet à qui ce service rappelait les combats de la grande guerre, où il échappa miraculeusement à la mort.

—De passage: M. l'abbé Royal, curé de Debden.

—Le R. P. Allard, O. M. I., est parti pour faire la visite des écoles

—M. l'abbé A. Morissette, curé de Bathville depuis deux mois, au nombre des patients à notre hôpital, retournait ces jours derniers à sa paroisse.

—M. François Guérin, de Saint-Boniface, neveu du fondateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, s'est rendu dernier à Régina.

WILLOW BUNCH, Sask.

SÉANCE DE L'A. C. J. C.

Jeudi soir, le 11 avril, les membres du cercle de l'A. C. J. C. donneront une séance dramatique et musicale, dans la salle Saint-Jean-Baptiste. Ils représenteront un des drames les plus émouvants de Th. Botrel, "Le Poignard."

Ce drame est un héroïque exemple du pardon des injures. Plein de sentiments élevés et de poignantes émotions, il a toujours eu un grand succès.

Un jeune seigneur, pris dans la prison du Châtelet, pour avoir conspiré contre Richelieu, doit, le lendemain, subir sa condamnation et avoir la tête tranchée sous la hache du bourreau.

D'abord indifférent à la mort, le souvenir de sa mère qu'il laisse seule le rattache bientôt fortement à la vie. Des amis qui veillent lui procurent les moyens de s'évader. Au moment de mettre son projet à exécution, entre le gouverneur de la prison. Surpris, le prisonnier implore la pitié du gouverneur. Celui-ci, depuis la mort récente de son fils unique, tué dans un duel, a le cœur et l'âme fermés à toute pitié. Cependant le souvenir de son fils, évoqué par le prisonnier, fléchit le gouverneur. Il va consentir à l'évasion quand le poignard qui a percé le cœur de son fils et qu'il porte toujours sur lui, lui fait reconnaître dans le prisonnier le meurtrier de son cher enfant. Alors commence dans le cœur de ce malheureux père un lutte héroïque entre le sentiment de la vengeance et celui du pardon. Un généreux pardon couronne magnifiquement cette belle pièce.

Le cercle de l'A. C. J. C. offrira aussi au public, dans la même soirée, une comédie des plus désopilantes, intitulée "Si beau-frère de pape" par L. Duvernoy. Cette pièce est très amusante et promet de faire rire même les personnes les plus sérieuses. Comme elle est d'un comique intense et de bon goût, nous espérons que cette pièce sera les délices de tous. Le cercle jouera aussi une autre comédie intitulée: "C'est la faute à Gaspard."

ACIJISTE

Régina, Sask.

—Les nombreux amis de M. Gaspar Roy, ancien comptable de la Cie Trust and Loan, à Regina, ont appris avec une douloureuse surprise sa mort arrivée récemment à Winnipeg. Depuis plusieurs mois M. Roy était miné par la maladie qui devait l'emporter, mais rien ne faisait prévoir une fin si soudaine. À Mme Roy et à ses enfants, les Canadiens français de Regina offrent leurs plus sincères sympathies. Pendant ses dix-huit années à Regina, M. Roy s'était attiré l'affection de tous ceux qui l'ont connu et les paroissiens de la cathédrale n'oublieront pas de sitôt sa voix à la fois si puissante et si douce.

—Le Dr Antoine Grégoire partait, samedi pour Québec, d'où il doit ramener Mme Grégoire et ses enfants.

M. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec

Ottawa. — M. Henri-George Carroll, de Québec, vice-président de la Commission des liqueurs de la province de Québec, a été nommé lieutenant-gouverneur de cette province à la séance du conseil des ministres.

ASSERMENTATION

Québec. — M. Henry-George Carroll, lieutenant-gouverneur élu fut assermenté par Sir Francois Lemieux, juge en chef de la cour supérieure. Il présida ensuite à la cérémonie de prorogation de la législature provinciale.

BIOGRAPHIE

Ancien député de Kamouraska au fédéral, de descendance irlandaise, M. Carroll est quand même Canadien d'éducation et parle même l'anglais avec un accent français très prononcé. Il a donné de nombreuses preuves de sa belle éloquence dans le passé.

Né à Kamouraska de Michel Carroll et de Marguerite Campbell, il a fait ses études classiques au collège Sainte-Anne puis ses études universitaires à Laval. Élu député en 1891, il est resté représentant de Kamouraska à Ottawa jusqu'en 1904, et a été solliciteur-général du Canada de 1902 à 1904, pour devenir ensuite juge le 20 janvier de cette même année. En 1921 il devenait vice-président de la Commission des liqueurs de Québec. On trouve son nom parmi les signataires du parti libéral qui, en 1896, ont obtenu de Rome la nomination d'un délégué papal au Canada.

Kamouraska se trouve maintenant avoir donné trois lieutenants-gouverneurs à la province, puisque Luc Letellier de Saint-Just et Sir Adolphe Pelletier étaient, comme M. Carroll, natifs de Kamouraska.

M. Guy Vanier succède à M. L. Trépanier

Montréal. — M. Guy Vanier, avocat de Montréal, a été élu président général de la Société Saint-Jean-Baptiste au Conseil général de la société tenu au Monument National de Montréal.

Un juge franco-américain à la Cour supérieure de Rhode Island

Providence, R. I. — Le juge Léonard-E. Pouliot, de la cour des familles de Central Falls, sera le premier Franco-Américain à siéger sur le banc de la Cour supérieure du Rhode Island. Il a été nommé à la suite de la démission du juge en chef Wilbur-B. Tanner, qui prend sa retraite.

Le choix du juge Pouliot a été ratifié par les chefs républicains de cet État qui désirent se concilier les bonnes grâces du groupe électoral de langue française. La législature de l'État a entériné cette nomination. Ajoutons que le nouveau magistrat de la cour supérieure est des mieux qualifiés pour remplir ses nouvelles fonctions.

Le plan Baker

La Convention des Instituteurs d'Alberta, qui a eu lieu ces jours-ci à Edmonton, a réuni environ 1,000 d'entre eux.

Plusieurs orateurs de l'Assemblée ont parlé du projet Baker. On y a fait quelques critiques sur ce qu'il n'avait pas suffisamment tenu compte des vues des instituteurs, mais on l'a quand même approuvé à tel point que l'on a demandé à tous et à toutes de s'en faire les apôtres partout dans la province.

NOTE. — Il s'agit ici de l'Alliance des instituteurs albertains dont, croyons-nous, ne font pas partie les maîtres et maîtresses bilingues.

Deux aviateurs tués à Khedive, Sask.

Régina. — Haley Ford, de Weyburn, et John Sytarchuck, de Khedive, Sask., se sont fait tuer à Khedive, alors qu'un petit aéroplane, piloté par Ford, s'abattit sur un bâtiment du Pavillon Canadien. Ford arriva de Weyburn avec un passager. Pendant que ce dernier s'occupait d'affaires à Khedive, Ford, ancien membre de la force Royale d'aviation, consentit à prendre des passagers. Il avait complété une envolée et était sur le point d'entreprendre sa seconde quand l'accident arriva. La machine tomba d'abord sur un fil téléphonique. Elle prit feu et il fut impossible de sauver les hommes.

Au Mexique

Le général Calles annonce que ses troupes ont défait les insurgés près de La Reforma dans une grande bataille, et que ces derniers sont en pleine déroute. D'un autre côté, les insurgés livrent des combats violents contre la ville de Naco, sur la frontière américaine, dont les soldats ont échangé des coups de fusil avec les Mexicains.

En Chine

De nouveaux soulèvements militaires ont pris les armes nationalistes avec les révolutionnaires de Chang Tsung Chang. Dans une bataille, ces jours derniers, 400 rebelles furent tués. Le président Chiang Kai Chek, à la tête de l'armée nationaliste, a pris la ville de Hankow sans coup férir.

Une bombe au parlement indien

Une panique a été causée au parlement des Indes avant hier lorsqu'une bombe lancée par des criminels fit explosion au milieu des députés. Plusieurs personnes furent blessées, les premiers sièges volèrent en éclats et l'assemblée fut prise de panique. Avec les bombes furent lancés des pamphlets intitulés: Armée républicaine socialiste des Indes.

Le nouveau tarif américain et le Canada

Ottawa. — Le gouvernement canadien restera dans l'attente de nouveaux événements à propos de la modification tarifaire qui projetteraient contre nos produits, saisant certains secrets d'informations, les autorités américaines. Il ne s'agit pas pour les autorités canadiennes de se montrer trop optimistes, mais de ne pas donner non plus dans le pessimisme, à ce propos, attendu que les États-Unis ont déjà laissé entendre qu'un relief de certaines faveurs comme la canalisation du Saint-Laurent, ils ne changeraient pas leur tarif contre nous.

Au cours du présent débat sur le budget, plusieurs députés conservateurs voudraient rendre aux États-Unis, à propos de tarif, brique pour brique, dent pour dent, œil pour œil. Ces mesures de représailles ont été condamnées comme non pratiques par un grand nombre d'orateurs.

La maîtrise des mers

Les estimés du dernier budget américain pour la construction navale provoquent des commentaires alarmistes en Angleterre. Du train où vont les armements américains en croiseurs, là-bas, qu'avant longtemps les États-Unis auront la plus forte marine de guerre du monde.

Les élèves-fermiers britanniques

Londres. — On estime qu'à la fin d'avril les fermes-écoles du département du Travail pourront fournir des jeunes gens prêts pour les fermes du Canada. Le nombre de ces élèves aura atteint 3,000 à 6,000 vers la fin de juillet. Une famille du pays de Galles qui compte dix-sept membres, s'est embarquée à Liverpool pour le Canada.

Autour de la prohibition

Washington. — L'assistant secrétaire Lowman annonce que durant les derniers quinze mois, seize personnes ont été tuées aux États-Unis par les agents de la prohibition, et d'autre part, sept de ces agents et deux officiers des douanes furent tués par les bootleggers.

New York. — Le New York Herald Tribune cite les paroles de Mme G. Orris, motivant sa résignation comme membre du Comité national Républicain et son intention de travailler à amener un changement dans la loi Volstead. "Je suis d'avis, dit-elle, qu'en définitive, ce sera les femmes qui seront cause du rappel de la loi de prohibition. Quand les hommes s'apercevront que les femmes ne sont pas toutes "sèches", comme on le répète souvent, ils consentiront volontiers à amender la loi."

Orages électriques en Ontario

De violents orages, accompagnés de vent et de tonnerre, ont éclaté dans la partie centrale de l'Ontario il y a quelques jours, causant une dizaine de pertes de vie et des dommages considérables.

Un train du C. N. R. dérailla près de Bowmanville, six trains du C. P. R. furent retardés, et une digue en béton sur la rivière Speed, près de Guelph, vola en éclats sous la pression de la crue des eaux.

Cette tempête fut suivie d'une vague de chaleur inaccoutumée, le thermomètre marquant jusqu'à 100 degrés à Oakville.

Pluie torrentielle à Détroit

Une véritable avalanche d'eau s'est abattue sur la ville de Détroit vendredi dernier, à la suite de laquelle la rivière Rouge dans la partie est de la ville est sortie de son lit, inondant tout un quartier et habité environ 20,000 personnes. L'eau envahit les rues et le premier étage de la plupart des maisons sur une superficie d'un mille carré, et pour quelques heures, les tramways firent place aux chaloupes, tandis que les automobiles laissées parquées sur les rues flottaient au gré du flot comme de vulgaires billots. On rapporte qu'il n'y eut pas de pertes de vie et que les marchands de caoutchouc firent des affaires d'or.

Une "avenue du maréchal Foch"

Paris. — L'Avenue du Bois de Boulogne, une des plus belles avenues de Paris, portera désormais le nom d'avenue du maréchal Foch.

Le conseil municipal a voté la mesure par 38 voix contre 7.

Une statue du maréchal Foch sera élevée au bout de l'avenue, à l'entrée du Bois de Boulogne. L'avenue commence à la place de l'Étoile, où se trouve l'Arc de Triomphe.

L'agitation

Les hommes de notre temps n'aiment pas la solitude. Ils ont peur de l'isolement. Le silence leur fait horreur. Pour eux, c'est une mort anticipée. Il leur faut du mouvement, le bruit, l'agitation, la vie intense des affaires et des plaisirs. La vapeur, l'électricité et toutes les inventions modernes suppriment la sage lenteur d'autrefois. Les nouveaux moyens de locomotion se multiplient pour satisfaire aux exigences trépidantes d'un public avide de s'extérioriser. Les voyages passionnent. On ne se plaît plus chez soi; on préfère sortir n'importe où, en quête d'aventures ou d'émotions. On les cherche dans les théâtres, les cinémas, les cafés-concerts, les lieux de divertissements frivoles, comme si la vie n'était donnée à l'homme que pour s'émanciper.

Quelle décadence dans les idées, dans les mœurs, dans les aspirations de notre temps!

Le prophète du Très-Haut, de passage au milieu de la présente génération, ne chanterait-il pas comme autrefois: "La terre est désolée d'une grande désolation, car il n'est personne qui réfléchisse en son cœur"?

Étrange mentalité! L'irréflexion est la grande maladie du siècle.

Concerts français au radio

POSTE CNRW

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Concert du jeudi 11 avril 1929 à 7 h. 30 p.m.:

Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. Causerie prononcée de CNRM. De 8 h. à 9 h. heure spéciale de musique pour les auditeurs de langue française. Concert musical de CNRM. Musique de danse.

JEUDI 18 AVRIL, 7.30 P.M.

Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. Causerie prononcée de Montréal. 8 h. à 9 h. heure spéciale de musique pour les auditeurs de langue française. Programme musical de CNRM. Musique de danse de CNRT.

JEUDI 25 AVRIL, à 7 h. 30 P.M.

Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. Causerie prononcée de CNRM. 8 h. à 9 h. heure spéciale de musique pour les auditeurs de langue française. Programme musical de CNRM. Programme musical de CNRO. Musique de danse de CNRT.

Les ressources naturelles

(Suite de la page 5)

vinces vont administrer elles-mêmes leurs biens, il y aura en quelque sorte équilibre entre les deux côtés de cette transaction.

S'il n'en tient qu'aux ministres fédéraux, la question sera réglée avant longtemps. À l'heure actuelle, une commission est à examiner quelles seraient les bases les plus raisonnables de règlement entre le Manitoba et le gouvernement fédéral. Les négociations entre Ottawa et les autres gouvernements provinciaux de l'Ouest se poursuivent activement.

Telle est en quelques mots la question du "retour des ressources naturelles à l'Ouest", question qui a fourni la matière à bien des discours et qui a fait couler bien des fontaines d'encre.

Elle sera bientôt réglée à la satisfaction des intéressés.

Un tonique de printemps

L'ancien usage de "purger le sang" ou de prendre un tonique de printemps à cette époque de l'année, qui a été tellement tourné en ridicule par les médecins de notre génération, semble vouloir reparaître de nouveau et vient d'être reconnu par de notables autorités médicales, comme essentiel pour la préservation de la santé. Depuis quatre générations, le Novoro de Dr Pierre jouit du privilège d'être un insurpassable tonique de printemps. Agissant sur les organes d'élimination, cette médecine herbagée évacue les matières inutiles, les éléments nuisibles et les bactéries malignes, à l'aide des intestins et du flux urinaire. Elle augmente les sécrétions digestives et améliore l'appétit. Ce n'est pas un remède de droguiste. Des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Nos marchandises sont garanties. **Ralph Miller, Ltd.** 905 Ave. Centrale Prince-Albert.

Paletots très pratiques à bas prix $6.50

Un achat spécial direct de l'Angleterre nous permet de vendre ces paletots à des prix très avantageux.

Ils sont confectionnés en étoffe "paramatta" de bonne qualité. Modèles à revers doubles avec ceinture au dos et doublure caoutchoutée.

Couleurs: gris, faon et bleu-marine. Un paletot pratique en tout temps.

Poitrine: 36 à 44

Pour la somme modique de $6.50

Avenue Centrale. Téléphone 2818.

R. W. MUTCHMOR

PRINCE-ALBERT, Sask.

VOYEZ NOTRE NOUVEL ASSORTIMENT DE:

ÉTOFFE à vêtements, largeur 36 pouces, prix la verge 39c

INDIENNE, largeur 36 pouces, prix la verge 20c

GUINGAN, largeur 36 pouces, prix la verge 17c et 20c

BAS pour dames, prix la paire 20c

CHAUSSURES pour enfants, prix la paire $1.95

CHAUSSURES pour dames, prix la paire $2.95

CHEMISES propres avec faux-col, pour hommes, Prix chacune $1.15

BAS (golf) de bonne pesanteur pour enfants Prix la paire 30c

GILETS à tricot de fantaisie pour demoiselles. Prix chacun $1.95

Même modèle et meilleure qualité pour dame... $2.95

MOUSTIQUAIRE (Bungalow) avec lacet, modèles floraux. Largeur 36 pouces. Prix la verge 20c

MARQUISETTE "Cross bar" Prix la verge 10c

CHAUSSURES de travail pour hommes, semelles chevillées et cousues, satisfaction et usage garantis. Prix la paire $2.95

Sous-vêtements en soie—chaussures de fantaisie—bas en soie—première qualité de marchandise à bas prix.

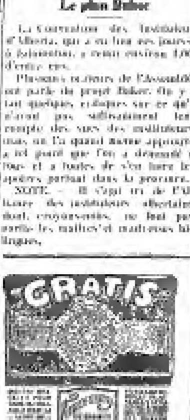

MONTREAL, [illegible]

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Locations maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins: 25 sous. Un sou du mot additionnel. Le même annonce, 3 insertions pour 50.00.
NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

ON DEMANDE pour l'école [illegible] un instituteur ou institutrice bilingue qualifiée. [illegible] Adresser à Arthur Dussault, [illegible] 3-4-7.

ON DEMANDE un acheteur-vendeur de langue française, très bonne place. S'adresser à Monsieur le curé A. Lavoie, Forland, Sask. 3-4-2.

A VENDRE

MAGASIN général à [illegible], Alberta, une des meilleures places d'affaires et d'avenir, centre fortement canadien-français. S'adresser au propriétaire: J. Demers, Bonnyville, Alta. 3-3-P.

POULETS, œufs de poules Leghorns blanches, Rouges de Rhode Island, Wyandottes blanches, pour couvée $2.50 pour 15 œufs. E. Mongrain, [illegible], Sask. 3-6-p.

VOLAILLES "CHANTECLER" Pure race. La seule race parfaitement adaptée au climat d'hiver; excellente ponte. [illegible] S'adresser: TOURIGNY & NÉGAL, Ponteix, Sask. 1-5-P.

A VENDRE OU A LOUER: Boucherie avec ameublement, glacière et maison. Centre canadien. S'adresser à P. Campeau, prop. Forland, Sask. 1-P.

POUSSINS PURE RACE

POUSSINS ÉLEVÉS—pour Vendre 100 p.c. Leghorns, [illegible] Barred Rocks, Anconas, [illegible] Rhode Island Reds, Minorcas, [illegible] White Rocks, Wyandottes, [illegible]. Choix de 12 sujets [illegible] Catalogue gratis. [illegible] ALEX TAYLOR'S HATCHERY 362 Furby St. Winnipeg.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, en feuilles, récolte de 1928, 15 variétés. Tabac coupé, mélange pour cigarette sur commande. Cigares différentes marques. Liste de prix et échantillons [illegible]. Adressez J. J. Gareau & Fils, St-Roch l'Achigan, Qué. [illegible]

DIVERS

PRÊTS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg. Winnipeg, Man. 36-t-f.

POUVOIR ÉLECTRIQUE [illegible] 24 heures à vendre [illegible] S'adresser [illegible]

VENDRE OU A LOUER [illegible] 120 à 175 [illegible] centre canadien [illegible] [illegible] Sask. 14-p

ON DEMANDE: Servante de langue française avec expérience. Bon salaire. S'adresser à [illegible] 245 [illegible] Prince-Albert, Sask. 1-P.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

"HAMILTON FUNERAL HOME"
M. C. HAMILTON & FILS
Entrepreneurs de pompes funèbres
25 11ème RUE EST
Téléphone: 2063—2222
PRINCE-ALBERT, SASK.

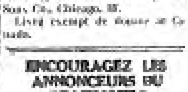

GRATIS [illegible] 16 grandes bouteilles de [illegible] GRATIS pour la vente des 4 [illegible] 18 jours. GARÇONS, FILLES [illegible] Écrivez aujourd'hui [illegible]
F. X. LEGARE
Dépt. 248 [illegible] Montréal

MONUMENTS
N. PIROTTON
305-301 rue Dubuc
ST-BONIFACE, MAN.
Plans envoyés sur demande.

"CONFISERIE PATRICIA"
Fruits, Tabacs, Pâtisseries et Chocolats. Crème à la glace et Boissons douces.
"Service et qualité sans pareil"

25 sous! 25 sous!
DÉCOUPEZ CECI!
et envoyez-nous vos pellicules plus 25 sous pour en faire le développement et une impression de chacune. Faites l'essai d'un bon service et vous serez satisfaits du résultat.
DAGLISH LIMITED
[illegible] ave Centrale, Prince-Albert, Sask.
25 sous! 25 sous!